

AGRICULTURE

50% du foncier agricole déjà régularisé

Le processus de régularisation des terres agricoles, visant à délivrer des titres fonciers, progresse bien grâce à la collaboration entre le ministère de l'Agriculture, le ministère des Finances et les autorités locales. Comme l'a précisé Wahid Tifani, directeur de l'organisation foncière et de l'aménagement des terres au ministère de l'Agriculture, 48 problèmes fonciers ont été identifiés dans 35 wilayas. À ce jour, un premier pas significatif a été franchi avec la régularisation de 529 203 hectares de terres agricoles, sur un total de 1,132 million d'hectares, soit près de 50 %. Ce processus devrait se poursuivre jusqu'en 2025, avec l'objectif de régulariser la totalité des terres concernées. P 3



JOURNÉE DE LA MÉDITERRANÉE

La durabilité de la pêche en débat

La durabilité de la pêche en Méditerranée a été, jeudi à Alger, au centre des débats entre les professionnels et le mouvement associatif du secteur, lors d'une journée d'étude sur la biodiversité. Intitulée « Vers une Méditerranée durable : préserver la biodiversité marine pour les générations futures », cette journée, tenue au Musée public national maritime d'Alger, a été organisée par le Programme Économie Bleue, Pêche et Aquaculture, à l'occasion de la Journée de la Méditerranée (28 novembre), placée cette année sous le thème « La prochaine vague : construire un avenir commun ».

P 2

DE NOUVELLES STATIONS DE DESSALEMENT ENTRERONT BIENTÔT EN SERVICE

Améliorer le service d'approvisionnement en eau potable

Le ministre des Ressources en eau, Tahar Derbal, a affirmé, samedi dernier, depuis la wilaya d'El-Tarf, que l'entrée en service des stations de dessalement d'eau en cours de réalisation sur le littoral national, dont la mise en service est prévue pour la fin de l'année 2024, permettra d'améliorer le service d'approvisionnement en eau potable pour les citoyens.

P 5

E-PAIEMENT DANS LES STATIONS-SERVICE NAFTAL

Près de 42 000 transactions par TPE enregistrées chaque mois

La Société nationale de commercialisation et de distribution de produits pétroliers "Naftal" enregistre mensuellement environ 42 000 transactions par TPE (Terminal de paiement électronique) au niveau de ses stations-service et ambitionne d'augmenter ce nombre à travers plusieurs mesures qui seront mises en place prochainement, a indiqué un responsable de cette entreprise publique.

P 4

TRAVAUX PUBLICS

L'entretien des routes, une priorité P 2

MODERNISATION DE LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES

Lancement de la première phase de déploiement du SIGB P 5

28^e ÉDITION DU SALON INTERNATIONAL DE L'ARTISANAT EN ITALIE

L'Algérie, invitée d'honneur P 4

JOURNÉE DE LA MÉDITERRANÉE

La durabilité de la pêche en débat

La durabilité de la pêche dans la Méditerranée a été, jeudi à Alger, au centre de débats entre les professionnels et le mouvement associatif du secteur, lors d'une journée d'étude sur la biodiversité. Intitulée «Vers une Méditerranée durable: préserver la biodiversité marine pour les générations futures», la Journée, tenue au Musée public national maritime d'Alger, est organisée par le Programme Economie Bleue, Pêche et l'Aquaculture, à l'occasion de la Journée de la Méditerranée (28 novembre) placée cette année sous le thème, «la prochaine vague, construire un avenir commun».

Synthèse S R.

Intervenant à l'occasion, l'expert référent en Pêche et aquaculture auprès du Programme Economie bleue, Mohamed Haouchine, a plaidé pour une approche globale visant à assurer une pêche durable dans la Méditerranée. Cette approche se base sur l'évaluation régulière et en continu des stocks du patrimoine marin dans les pays méditerranéens en vue de l'élaboration d'un plan de gestion de ces ressources, a indiqué l'expert, estimant important d'avoir des données actualisées sur la biologie des espèces et la reproduction notamment. Mettant en avant l'apport d'une «pêche responsable» pour permettre la régénération des stocks des espèces marines de la Méditerranée, M. Haouchine a rappelé, dans la foulée, que la pêche durable constitue un élément clé des Objectifs de développement durable (ODD), adoptés par l'ONU. L'expert a également relevé «l'importance du choix de la flotte dans la pêche durable et la protection des écosystèmes marins», ainsi que l'échange des connaissances et l'intensification de la collaboration, entre pays méditerranéens, dans tout ce qui est en rapport avec la du-

tabilité maritime. Abondant dans le même sens, le vice-président de la chambre de la pêche de la wilaya d'Oran, Kada Messabih, a évoqué l'apport des bonnes pratiques de la pêche dans la durabilité des ressources maritimes. L'utilisation de bonnes techniques de pêche sélectives minimise les prises accidentelles et préserve les espèces non ciblées, tout en perdurant la ressource, a-t-il détaillé. Il a également expliqué que les bonnes pratiques de pêche passe par le respect des quotas et des tailles de capture pour protéger les populations de poissons. Aussi, le non recours au chalutage de fond, qui endommage les écosystèmes, a été souligné.

Célébrer la Méditerranée par les actions et les photos

Pour sa part, Mme Nadja Seghir, cadre au ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la pêche, a mis en avant les efforts déployés pour promouvoir une pêche durable et renforcer la sensibilisation des professionnels de la mer sur ce sujet. A cet effet, elle a souligné les mesures d'accompagnement des pêcheurs en période de repos biologique et le souci du secteur de répondre aux

préoccupations de ses professionnels, dans le cadre de la stratégie de la préservation des ressources maritimes. De leur côté, les représentants du mouvement associatif de la pêche et la biodiversité maritime ont axé, dans leurs interventions, sur les efforts fournis dans la sensibilisation pour rapprocher le concept de la protection de la biodiversité maritime du grand public. Dans ce sens, ils ont évoqué leurs activités notamment dans les opérations de nettoyage du littoral. L'expérience de l'installation des récifs artificiels dans les fonds marins comme moyen de régénération de ces fonds, initiée par les associations et appuyée et encadrée par les pouvoirs publics, a été également débattue, outre les collaborations à l'international de certaines associations et l'utilisation des technologies modernes dans la protection de la biodiversité. Financé par l'UE, le programme Economie bleue, Pêche et Aquaculture, mené en coordination avec le ministère de l'Agriculture, du Développement durable et de la Pêche, vise à améliorer la résilience et la compétitivité des communautés côtières et des filières stratégiques et à soutenir la création d'emplois dans les secteurs de l'économie bleue.

TRAVAUX PUBLICS

L'entretien des routes, une priorité

Par R E.

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rekhroukh, a affirmé, jeudi dernier, que son département ministériel accordera, lors de la prochaine phase, une priorité à l'entretien des routes afin de les préserver et de réduire les coûts des interventions de réhabilitation. Lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée aux questions orales, présidée par M. Monder Bouden, vice-président de l'APN, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Kaouter Krikou, M. Rekhroukh a précisé que son département ministériel «donnera la priorité à l'entretien des routes lors de la prochaine phase et que les efforts seront concentrés sur ces interventions», relevant que le retard dans l'entretien des routes entraîne une augmentation signi-

ficative des coûts de ce type d'opérations. Avec une longueur dépassant les 144.000 km, l'Algérie dispose, aux côtés l'Afrique du Sud, du plus grand réseau routier en Afrique, a-t-il fait savoir, soulignant la nécessité d'entretenir au moins «10% de ce réseau chaque année». Dans ce cadre, le ministère des Travaux publics, en collaboration avec le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, s'attèle à la réhabilitation des routes communales «qui représentent 50% du réseau routier national, et n'ont pas bénéficié de travaux d'entretien depuis une longue période». La préparation et la gestion des programmes concernant les routes communales relèvent des services du ministère de l'Intérieur, tandis que le rôle du secteur des Travaux publics se limite à une assistance technique. Pour améliorer la qualité des opérations de maintenance et de développement des routes, Rekh-

roukh a révélé qu'un texte réglementaire est en cours de préparation. Celui-ci imposera la soumission de toutes les études relatives à ces opérations à l'examen par l'Organe national de contrôle technique des travaux publics (CCTP). Concernant la situation de la Société Algérienne des travaux routiers (ALTRO) à Skikda, filiale du groupe d'infrastructure de travaux publics maritimes (GITRAMA), le ministre a affirmé qu'il «n'était pas question d'abandonner cette société qui a bénéficié de plusieurs projets afin de retrouver sa viabilité». Une réflexion est en cours pour réorganiser la société. Par ailleurs, le ministère a programmé plusieurs projets visant à réhabiliter et développer le réseau routier dans plusieurs wilayas, notamment à travers des travaux de déboulement des routes, la réalisation d'échangeurs et de carrefours, a indiqué le ministre en réponse aux députés.

Quotidien économique

Les Enjeux *Eco*

Édité par la
SARL
Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant
Belmihoub
Abdelaziz

Directeur de
publication
Radji Zahir

Siège social
03,Rue Ali Boumendjel
Square Port Said , Casbah
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005
001700000003889 09

Impression
Centre : SIA

Distribution
Centre:
les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
Programation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ovargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

AGRICULTURE

50% du foncier agricole déjà régularisé

Le processus de régularisation des terres agricoles, visant à délivrer des titres fonciers, progresse bien grâce à la collaboration entre le ministère de l'Agriculture, le ministère des Finances et les autorités locales. Comme l'a précisé Wahid Tifani, directeur de l'organisation foncière et de l'aménagement des terres au ministère de l'Agriculture, 48 problèmes fonciers ont été identifiés dans 35 wilayas. À ce jour, un premier pas significatif a été franchi avec la régularisation de 529 203 hectares de terres agricoles, sur un total de 1,132 million d'hectares, soit près de 50%. Ce processus devrait se poursuivre jusqu'en 2025, avec l'objectif de régulariser la totalité des terres concernées.

Par Mourad A.

Lors de son intervention sur « la chaîne I » de la radio nationale, Wahid Tifani a insisté sur l'importance de cette régularisation pour l'avenir du secteur agricole algérien. Il a expliqué que la régularisation des terres agricoles constitue une priorité pour l'État, un projet que le président Abdelmadjid Tebboune a souligné lors du 50e anniversaire de l'Union nationale des paysans algériens. Le président a en effet insisté sur la nécessité de finaliser la régularisation de la propriété foncière agricole d'ici 2025, afin de garantir un avenir plus stable et prospère pour ce secteur vital. Tifani a également précisé que ce problème foncier est un héritage de l'indépendance, mais que l'objectif du gouvernement est de clore définitivement ce dossier dans les deux prochaines années. À cet égard, le président a appelé tous les membres du gouvernement à collaborer étroitement avec les agriculteurs pour résoudre cette problématique et mettre en place des cadres juridiques solides pour protéger la propriété foncière. Le même responsable a également rappelé que l'agriculture joue un rôle fonda-

mental dans la sécurité alimentaire du pays et constitue un secteur stratégique pour l'Algérie. Il a précisé : "L'agriculture représente un secteur clé pour l'Algérie, contribuant de manière significative à l'économie nationale avec un chiffre d'affaires de 37 milliards de dollars, soit environ 15 % du produit intérieur brut." Cette performance témoigne de l'importance du secteur, dont le rôle devrait se renforcer grâce à la régularisation des terres agricoles. Dans le cadre de ce processus, Tifani a évoqué la mise en œuvre de la loi 10-03 relative aux contrats de concession, permettant de "convertir les droits de concession en propriété effective pour les exploitants réels". Cette loi vise également à encadrer de manière claire et transparente les partenariats agricoles. Elle représente une étape importante pour garantir la sécurité foncière et encourager les investissements dans le secteur agricole. Les bénéfices de cette régularisation sont multiples. D'une part, l'attribution de titres fonciers permettra aux agriculteurs un accès facilité à des soutiens variés, tels que des crédits bancaires et des aides de l'État, contribuant ainsi à dynamiser le

secteur agricole. D'autre part, les investisseurs bénéficiant de terres agricoles dans le cadre de contrats de concession verront leurs besoins en infrastructures de base (routes, irrigation, électricité) pris en charge grâce à des financements adéquats. Cela facilitera l'exploitation des terres et encouragera davantage d'investissements dans le secteur. Le président Tebboune a également mis l'accent sur la nécessité de moderniser le secteur agricole. Il a encouragé "la production nationale et la transformation des produits agricoles pour éviter l'exportation de matières premières non transformées", tout en renforçant l'autosuffisance alimentaire du pays. En somme, cette initiative représente une avancée majeure pour le secteur agricole algérien. Elle permettra d'assurer une meilleure sécurité foncière et une gestion plus efficace des terres agricoles, tout en contribuant à la prospérité de l'agriculture et à la croissance économique du pays. Grâce à l'engagement du président de la République et à la collaboration des différents acteurs gouvernementaux, l'Algérie se dirige vers un secteur agricole plus stable, plus productif et mieux intégré dans l'économie mondiale.

PRODUCTION DE BLÉ DUR Convention entre une trentaine de céréaliculteurs et la CCLS à Ghardaïa

La superficie réservée cette saison à la céréaliculture dans la wilaya de Ghardaïa, soit plus de 2.040 hectares, sera consacrée au blé dur, suite à une convention signée entre une trentaine de céréaliculteurs de la wilaya et la Coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS) de Laghouat, a-t-on appris samedi auprès de la direction locale des services agricoles (DSA). La démarche entre dans le cadre d'une stratégie mise en place pour encourager et intensifier la culture du blé dur, afin de répondre aux besoins de la population et réduire la facture d'importation de céréales, a-t-on précisé. Pour le directeur de la CCLS de Laghouat, Rachid Haddadi, des conventions ont été établies avec les céréaliculteurs de la wilaya de Ghardaïa pour les accompagner en matière d'engrais et semences ainsi que l'enlèvement de l'ensemble de la production céréalière au terme de la campagne de moisson. Toutes les conditions ont été prises pour satisfaire entièrement la demande d'engrais et semences des céréaliculteurs de la wilaya de Ghardaïa qui connaît annuellement une hausse estimée à plus de 25%, suite à l'extension de la superficie emblavée, a-t-il assuré. L'extension cette année de la superficie destinée aux cultures céréalières, irriguées sous pivot, s'est effectuée suite à une sensibilisation permanente des agriculteurs sur l'importance de ce secteur stratégique, menée par les responsables locaux de l'agriculture, et à la mise en valeur de nouveaux périmètres dans la partie Sud de la wilaya, selon les services de la DSA. L'opération de sensibilisation a porté sur l'explication de l'itinéraire technique cultural et les méthodes d'entretien des cultures céréalières, à travers la fertilisation des sols et la lutte contre les herbes nuisibles. Une production céréalière de plus de 81.000 quintaux est attendue dans la wilaya de Ghardaïa au terme de la campagne de moisson battage de la saison 2024/2025, estiment les responsables locaux de l'agriculture. La wilaya avait enregistré la saison écoulée une production de plus de 57.000 QX de céréales sur une superficie de 1.486 hectares, ont-ils rappelé.

R. E.

SOUTIEN AUX AGRICULTEURS, SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

La CNA salue les dernières décisions du Président Tebboune

Synthèse S R.

Le président de la Chambre nationale de l'agriculture (CNA), Mohamed Yazid Hambli, a salué les dernières décisions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à promouvoir le secteur agricole et à soutenir les agriculteurs, dans le but d'assurer la sécurité alimentaire, considérée comme un enjeu stratégique. Dans une déclaration à l'APS, M. Hambli a estimé que les décisions annoncées mardi par le président de la République, alors qu'il présidait la cérémonie de célébration du 50e anniversaire de la création de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), notamment celles concernant le soutien des banques aux investisseurs dans les chambres de froid et de stockage, sont «très importantes car elles représentent un point clé pour résoudre le problème de la fluctuation des prix des denrées alimentaires ainsi que le problème des pénuries que connaît le marché de temps à autre». Dans ce cadre, il a considéré que le stockage est une condition essentielle pour maîtriser les prix des denrées ali-

mentaires et garantir l'abondance, estimant que le manque d'infrastructures de stockage est à l'origine de la pénurie sporadique qui affecte le marché. Et de relever : «Lorsqu'il y a une surproduction qui dépasse la demande, tout l'excédent est injecté sur le marché, ce qui fait chuter les prix de manière substantielle, entraînant des pertes considérables pour l'agriculteur, ce qui le décourage de produire la même culture l'année suivante, créant ainsi une pénurie». Hambli a estimé donc que l'investissement dans des chambres de froid pourrait résoudre ce problème, réguler le marché et préserver les intérêts des agriculteurs et des consommateurs. Le président de la République avait évoqué, lors de la célébration du 50e anniversaire de l'UNPA, la question du manque ou de l'interruption des approvisionnements à certains moments, qu'il a qualifiée de «signe de sous-développement». Il a ainsi ordonné aux banques «d'ouvrir leurs guichets pour octroyer des crédits à tout agriculteur désirant investir dans les chambres froides et le stockage des produits agricoles, afin de garantir la stabilité du marché et lutter contre la spéculation et la pénurie».

Concernant l'appel du président à élargir les superficies irriguées de 1 million d'hectares supplémentaires en utilisant des eaux usées, le président de la CNA a jugé cette initiative nécessaire en raison de l'augmentation de la population, qui devrait atteindre 55 millions d'habitants dans les années à venir, comme l'a mentionné le président de la République. «L'augmentation de la demande alimentaire nous pousse à réfléchir à l'amélioration du rendement de la production en quantité et en qualité, en élargissant les superficies irriguées et en fournissant des ressources en eau non conventionnelles pour l'irrigation, comme les eaux usées traitées, qui sont une source importante, ainsi que les eaux superficielles, souterraines et l'eau de mer dessalée», a ajouté l'intervenant. Le président de la République avait avancé que le Gouvernement pourrait étudier la possibilité de créer des coopératives sur les stations de traitement des eaux afin de distribuer ces eaux et d'optimiser leur utilisation. Concernant la «gestion centralisée» de l'agriculture, le président de la République a estimé qu'elle «n'apporte aucun résultat et qu'il faut ouvrir la voie et l'initia-

tive aux agriculteurs», soulignant que «le ministère de l'Agriculture n'est pas censé décider de tout dans ce secteur», et invitant les fédérations des agriculteurs à «proposer des solutions». Sur ce point, Hambli a affirmé que la CNA est parfaitement satisfaite du soutien du président de la République exprimé à l'égard des agriculteurs et des professionnels du secteur. «Le président de la République a donné des instructions pour que le ministère prenne en compte les propositions des agriculteurs exprimées par le biais des fédérations et des représentants professionnels, à l'instar de ce qui se fait dans les pays développés. C'est une décision sage, car les propositions qui viennent du terrain donnent de meilleurs résultats et des solutions plus pertinentes», a-t-il souligné. S'agissant de la création de coopératives agricoles, Hambli a affirmé que les coopératives sont essentielles pour le développement du secteur, ajoutant que la transition vers une agriculture moderne et développée nécessite de dynamiser et de soutenir le système coopératif, en raison de son importance, face aux changements climatiques et au manque de foncier agricole.

3^e ÉDITION DU SALON
SINAA EXPO DU 3 AU 5
DÉCEMBRE À ALGER
**Plus de 150
exposants attendus**

La 3e édition du Salon international de l'industrie "Sinaa Expo", ainsi que la 6e édition du salon Secura North Africa, se tiendront du 3 au 5 décembre au Palais des expositions d'Alger, ont indiqué les organisateurs dans un communiqué. Le salon Sinaa Expo, dédié à l'industrie et au renforcement des capacités de fabrication, sera marqué par la participation de plus de 150 exposants nationaux et internationaux venus de Turquie, de Chine et d'Italie, selon le communiqué. Ils représentent l'ensemble des filières du secteur tels que la sidérurgie, l'industrie textile, la maintenance industrielle, la logistique, les équipements industriels et les outils de production. Des rencontres B2B seront organisées, dans le cadre de ce salon qui réunira 8.000 visiteurs professionnels et prévoit un programme de 20 conférences dans différentes thématiques. Quant au salon Secura North Africa, dédié aux technologies et solutions dans le domaine de la sécurité, il verra la participation de 70 entreprises nationales et internationales représentant l'Italie, la Chine et le Royaume-Uni. Cet événement regroupera les professionnels de la sécurité des personnes, des biens et des infrastructures en Algérie et en Afrique du Nord, selon le communiqué.

28^e ÉDITION DU SALON
INTERNATIONAL DE
L'ARTISANAT EN ITALIE
**L'Algérie, invitée
d'honneur**

L'Algérie sera l'invitée d'honneur pour le continent africain, de la 28e édition du Salon international de l'Artisanat (Artigiano in fiera 2024), prévue du 30 novembre au 8 décembre à Milan (Italie), avec la participation de plus de 100 pays, indique, vendredi, un communiqué du ministère du Tourisme et des Métiers de l'artisanat. La ministre du Tourisme et des Métiers de l'artisanat, Mme Houria Meddahi, "entamera une visite de travail officielle dans la ville de Milan (Italie), durant la période allant du 30 novembre au 2 décembre, où elle supervisera la participation de l'Algérie en tant qu'invitée d'honneur pour le continent africain, de la 28e édition du Salon international de l'Artisanat, prévu du 30 novembre au 8 décembre, avec la participation de plus de 100 pays", lit-on dans le communiqué. Cet événement international important contribuera à renforcer "la coopération algéro-italienne" dans le domaine du tourisme et de l'artisanat, qui connaît "un rythme soutenu, en phase avec la forte volonté des deux pays de développer une coopération fructueuse et bénéfique à tous les niveaux", précise le communiqué, ajoutant que cette manifestation "reflètera également le rapprochement culturel enraciné entre les deux peuples, fondé sur le principe d'entente et de respect mutuel".

Dernière composition de DZAIRINDEX

Libellé de la valeur	Code	Ouverture	Clôture	Var %	Ecart Mensuel %	Ecart Annuel %	per	Rend Net %	Volume transigé	Valeur transigée DA
ALLIANCE ASSURANCES	ALL	425,00	NC	0,00	-0,17	-0,76	8,20	7,06	0	0,00
BIOPHARM	BIO	2 320,00	2320,00	0,00	0,87	0,81	6,96	7,76	2850	6 612 000,00
CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE	CPA	2 278,00	2273,00	-0,22	0,10	-0,58	11,96	5,50	2170	4 932 410,00
EGH EL AURASSI	AUR	400,00	NC	0,00	-0,27	-4,90	5,06	-	0	0,00
SAIDAL	SAI	405,00	NC	0,00	0,00	-14,05	2,03	-	0	0,00

E-PAIEMENT DANS LES STATIONS-SERVICE NAFTAL

Près de 42 000 transactions
par TPE enregistrées chaque mois

La Société nationale de commercialisation et de distribution de produits pétroliers "Naftal" enregistre mensuellement environ 42.000 transactions par TPE (Terminal de paiement électronique) au niveau de ses stations-service et ambitionne d'augmenter ce nombre à travers plusieurs mesures qui seront mises en place prochainement, a indiqué un responsable de cette entreprise publique. «Le nombre des paiements électroniques au niveau des stations-service Naftal a atteint près de 42.000 transactions par mois via cartes CIB et Edahabia», a déclaré à l'APS le directeur de l'E-paiement à Naftal, Adel Ioualalen, soulignant que l'entreprise a réussi, dans le cadre de la convention signée avec la BEA en 2022, à assurer ce service dans toutes ses stations-service, ses centres de conversion Sirghaz (GPL/c), ses centres lubrifiants et pneumatiques et ses showrooms. Dans le même sillage, il a souligné l'importance de la signature, le 29 octobre dernier, de l'avenant à la convention de partenariat entre Naftal et la BEA, vi-

sant à encourager les stations-service qui opèrent sous la bannière de Naftal (237 stations en gestion libre et 1.538 points de vente agréés) à offrir à leurs clients les services de l'e-paiement, en les équipant de TPE sous condition qu'elles détiennent un compte bancaire BEA. La société Naftal compte aussi profiter du système de l'e-paiement instantané, ainsi que du système de paiement par QR Code lorsqu'ils seront lancés, selon le même responsable notant que ces systèmes contribueront à augmenter sensiblement le nombre de transactions dans les stations-service. En outre, Naftal prévoit de lancer un programme de fidélité pour inciter ses clients à utiliser l'e-paiement dans les stations-service, a indiqué M. Ioualalen précisant que les clients accumulent, dans le cadre de ce programme, un certain nombre de points pour chaque transaction, ce qui leur permet de recevoir un cadeau ou un service gratuit tel qu'un lavage de voiture, ajoutant que ce projet est en phase de "maturation". Ces mesures, estime-t-il, de-

vront contribuer à augmenter le nombre de transactions électroniques dans les stations-service, jugé "modeste" par rapport au grand nombre de cartes de paiement (environ 17 millions de cartes CIB/Edahabia). Quant aux opérations via les cartes prépayées (Naftal Card) destinées aux entreprises, M. Ioualalen a fait savoir que durant les dix premiers mois de 2024, la société a enregistré plus de 9,7 millions de transactions. Le nombre de clients du service "Naftal Card", lancé en 2017, a atteint 19.000 clients, selon M. Ioualalen soulignant que ce service a réussi à remplacer à 95 % le bon de carburant, et que des efforts sont en cours pour généraliser le service aux entreprises et organismes restants. Pour ce faire, Naftal a mis en place les équipements nécessaires compatibles avec "Naftal Card" au niveau de toutes ses stations-service et 85% des stations-service qui opèrent sous le logo de Naftal (gérées par des privés), ce qui représente un total de 1.980 stations-service, a déclaré M. Ioualalen.

ASSURANCES RISQUES COMMERCIAUX-PAYS DE L'OCI

L'Assemblée générale annuelle de l'Union Aman
se tiendra dimanche à Alger

La 14ème assemblée générale annuelle de l'Union des assureurs et réassureurs de risques commerciaux et non commerciaux des pays de l'Organisation de la coopération islamique (Aman) se tiendra du 1er au 3 décembre prochain à Alger, et examinera notamment les stratégies visant à stimuler l'assurance-crédit et les échanges commerciaux, afin de favoriser l'intégration économique régionale, indique l'union dans un communiqué. Cette assemblée, qui sera accueillie par la Société algérienne d'assurance et de garantie à l'exportation (Cagex) "servira également de plateforme d'échange de connaissances, de développement de partenariats et d'exploration de nouvelles opportunités pour améliorer la gestion des risques et les services d'assurance dans la région", note la même source ajoutant qu'il s'agira pour les participants de délibérer particulièrement sur les moyens de promouvoir la coopération régionale pour la durabilité mondiale, sur le rôle de l'assurance-crédit dans la promotion des échanges commerciaux et la réalisation des ODD, et sur l'importance de l'information sur le crédit dans l'atténuation des risques et l'optimisation des recouvrements de crédits commerciaux. "Le rassemblement offre également aux participants l'occasion d'échanger avec des leaders du secteur, d'obtenir des informations sur les tendances actuelles du marché et les perspectives d'avenir, en plus d'explorer des solutions innovantes aux défis auxquels le secteur est confronté", selon le

communiqué. "Nous sommes ravis d'accueillir la 14ème assemblée générale annuelle en Algérie. Cet événement offre à nos membres une occasion unique de se réunir, de partager des idées et de collaborer sur des stratégies qui amélioreront l'assurance-crédit et favoriseront les échanges commerciaux entre l'Afrique, les pays arabes et islamiques, assurant ainsi une croissance durable et une rési-

lience accrue dans la région. Alors que nous naviguons dans un paysage mondial de plus en plus complexe, le rôle de l'Union Aman dans la promotion de la coopération et de l'innovation est plus crucial que jamais", a notamment indiqué Khalid Khalafalla, Secrétaire général de l'Union Aman, cité dans le communiqué.

Mercuriale

وزارة التجارة الداخلية وضبط السوق الوطنية
MINISTRE DU COMMERCE INTERIEUR
ET DE LA REGULATION DU MARCHE NATIONAL

وزارة الفلاحة والتنمية الريفية والصيد البحري
MINISTRE DE L'AGRICULTURE,
DU DEVELOPEMENT RURAL ET DE LA PECHE

عرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية واسعة الاستهلاك ليوم 27 نوفمبر 2024
Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date :27 Novembre 2024

Prix du détail ¹ DA / Kg			أسعار التجزئة ² دج / كغ			
Produits		معدل Moyenne	أعلى Maximum	أدنى Minimum	المنتجات	
Légumes frais	Pomme de terre	74	88	60	البطاطا	خضروات طازجة
	Tomate	78	86	70	الطماطم	
	Oignon sec	50	58	43	البصل الجاف	
	Ail sec	439	501	378	الثوم الجاف	
	Carotte	72	81	63	الجزر	
	Navet	86	95	76	لفت	
	Choux fleur	72	82	62	قرنبيط	
	Choux	75	85	65	الكرفس	
	Courgette	119	133	106	الكوسة	
	Haricot vert	147	164	131	الفاصولياء الخضراء	
Laitue	98	111	85	الخس		
Fruits frais	Clémentine	188	227	149	الكليمنتين	فواكه طازجة
	Orange	177	219	136	البرتقال	
	Citron	149	170	128	الليمون	
	Pomme locale	366	471	262	التفاح المحلي	
	Datte	491	617	366	التمر	
	Grenade	141	169	114	الرمان	
	Banane	426	441	410	الموز	
Produits d'origine animale	Viande bovine locale	1753	1884	1622	لحم البقر المحلي	المنتجات ذات الأصل الحيواني
	Poulet de chair	429	441	417	الدجاج	
	Œufs (Unité)	19	20	18	البيض (وحدة)	
	Lait de vache (Litre)	97	102	92	حليب البقر (لتر)	

DE NOUVELLES STATIONS DE DESSALEMENT ENTRERONT BIENTÔT EN SERVICE

Améliorer le service d'approvisionnement en eau potable

Le ministre des Ressources en eau, Tahar Derbal, a affirmé, hier samedi, depuis la wilaya d'El-Tarf, que l'entrée en service des stations de dessalement d'eau en cours de réalisation sur le littoral national, dont la mise en service est prévue pour la fin de l'année 2024, permettra d'améliorer le service d'approvisionnement en eau potable pour les citoyens.

Par Sirine R.

Dans une déclaration à la presse, sur le site des travaux de réalisation du réservoir principal d'eau, d'une capacité de 50 000 mètres cubes, situé dans la commune de Lac des Oiseaux, dans le cadre du projet de construction de la station de dessalement d'eau de mer à Koudiet Eddraouche (Berrihane), le ministre a précisé que « la réalisation de stations de dessalement d'eau de mer vise à augmenter le rythme de la fourniture d'eau potable et à améliorer les services offerts aux citoyens. »

Le ministre a ajouté que les projets supervisés par le secteur des Ressources en eau pour relier ces stations aux réseaux de transport et de distribution d'eau « connaissent un rythme accéléré dans l'avancement des travaux ». Les systèmes de transfert d'eau seront mis en service parallèlement à l'entrée en exploitation des stations de dessalement, conformément aux délais prévus, soit à la fin de l'année 2024.

Rappelant que l'État a alloué des investissements importants pour le programme de réalisation des stations de dessalement

d'eau de mer, le ministre a précisé que l'objectif de ces stations en cours de réalisation est d'assurer l'approvisionnement en eau potable des wilayas côtières, ainsi que des wilayas limitrophes situées à moins de 150 km de ces stations.

Il a également souligné que la réalisation de stations de dessalement d'eau de mer, pour renforcer l'approvisionnement des citoyens en eau potable dans un contexte de faible pluviométrie dû aux changements climatiques, « représente la meilleure option pour garantir la sécurité en eau, étant donné qu'elles constituent une source durable, contrairement aux ressources traditionnelles. »

Par ailleurs, le ministre a salué le rôle des entreprises publiques nationales chargées de la réalisation de ces stations et des systèmes de transfert d'eau, en mettant en avant que ces projets sont désormais réalisés par des mains algériennes, ce qui renforce la souveraineté nationale en matière de sécurité en eau.

Sur un autre registre, après avoir reçu des explications détaillées sur les étapes de réalisation du réservoir principal d'eau, situé à 200 mètres d'altitude et dont les travaux sont achevés à 100 %, il ne reste plus que

l'aménagement extérieur. Le ministre a donné un délai de 15 jours à l'entreprise publique en charge de l'exécution pour finaliser ce chantier et procéder à la livraison du projet.

Lors de sa visite sur le terrain pour évaluer l'avancement des travaux du projet de canalisations de transport d'eau dessalée depuis la station de dessalement d'eau de mer de Koudiet Eddraouche, au niveau du passage de l'Oued Mefrag, situé dans la région de Batah, commune de Ben Mehidi, sur la route nationale N°184, Derbal a précisé que le projet de la station de dessalement d'eau de mer de Koudiet Eddraouche comprend 38 réservoirs d'une capacité totale de plus de 400 000 mètres cubes d'eau stockée, 17 stations de pompage, ainsi que 600 km de canalisations de diamètres variés pour le transport de l'eau.

Il est à noter que cette station de dessalement d'eau de mer, qui s'étend sur une superficie totale de 11 hectares, fait partie des plus importantes stations en cours de réalisation à travers le pays, avec une capacité de production de 300 000 mètres cubes d'eau dessalée par jour.

LES SUKUK SOUVERAINS

Un nouvel outil de diversification des sources de financement des infrastructures

Synthèse R E.

Les Sukuk souverains introduits dans la Loi de finance 2025, signée dimanche dernier par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, sont un nouvel outil permettant de diversifier les sources de financement des projets d'infrastructures et de réduire la pression sur le Trésor public. Dans des déclarations à l'APS, des intervenants dans le domaine estiment que la nouvelle loi de finances, qui autorise le Trésor public à émettre des Sukuk souverains dans la Bourse d'Alger, permettra, entre autres, de moins recourir aux moyens de financement traditionnels, et d'attirer de nouveaux investissements, à travers le renforcement de l'inclusion financière et en s'appuyant sur les outils de la finance islamique. Les "Sukuk souverains" sont des instruments financiers islamiques, qui reposent sur la copropriété des investisseurs sur les bénéfices des actifs ou des projets, au lieu de prêter de l'argent avec intérêt, comme c'est le cas avec les obligations conventionnelles. Dans ce contexte, le directeur général de la société de gestion de la Bourse des valeurs (SGBV), Yazid Benmouhoub, a mis en avant l'importance des Sukuk en tant que nouveau produit financier, qui constituera un outil supplémentaire de financement des investissements publics, permettant d'augmenter la valeur et le volume des échanges au niveau du marché des valeurs mobilières. Evoquant les mesures pratiques prises en prévision du lancement du marché des Sukuk souverains

au niveau de la Bourse d'Alger, M. Benmouhoub a indiqué que le nouveau règlement général de la Bourse, approuvé par la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB), offre la possibilité de créer ce marché, au côté du marché des obligations conventionnelles actuelles (obligations assimilables du trésor OAT et obligations d'entreprises), ajoutant que cela est aussi lié à "l'amendement du Code du commerce où les Sukuk sont clairement évoqués, de manière à permettre aux banques islamiques, aux institutions financières et aux compagnies d'assurance Takaful, de tirer parti de ce nouvel instrument, en investissant leurs épargnes". Il a également indiqué que la Bourse d'Alger était prête à lancer ce marché, dès l'approbation de l'amendement du Code de commerce, qui permettra également de mettre en place un marché de Sukuk destiné au financement des entreprises.

Pour sa part, le président de la commission de la finance islamique au sein de l'Association des banques et des établissements financiers (ABEF), Sofiane Mazari, a estimé que l'autorisation d'émettre des Sukuk souverains dans le cadre de la loi de finances pour l'année 2025 "représente une étape cruciale pour soutenir les grands projets nationaux à travers des mécanismes innovants", soulignant que cela s'inscrit en droite ligne avec "la dynamique visant à renforcer le financement islamique en Algérie et à élargir la base des investisseurs". Selon M. Mazari, cette autorisation, qui témoigne de

"l'engagement des pouvoirs publics pour la concrétisation des réformes financières, de la transparence et de l'efficacité économique", permettra de mobiliser des financements conséquents pour des projets d'infrastructures essentiels, tels que les routes, les hôpitaux et les écoles, contribuant ainsi au développement économique et à la création d'emplois. Outre leur contribution à assurer la liquidité et à alléger la pression sur le Trésor public, les Sukuk souverains renforceront l'industrie bancaire islamique, un marché porteur en Algérie. M. Mazari a rappelé que la taille de ce marché est estimée à plus de 800 milliards de dinars, avec un taux de croissance de plus de 24% en 2023 par rapport à 2022. Pour sa part, le membre du HCI et expert en finance islamique, M. Mohamed Boudjellal, a souligné que l'importance de l'émission de ces Sukuk réside dans leur rôle en tant "qu'instrument de financement pour les projets d'infrastructures à caractère commercial de l'Etat, tels que la construction des aéroports, des ports, des autoroutes et d'autres projets générateurs de revenus". Cela s'inscrit dans le cadre "de la démarche de l'Etat pour promouvoir la finance islamique et atteindre l'inclusion financière en mobilisant davantage d'épargnes, dans le souci de parachever l'édifice institutionnel de l'industrie financière islamique et renforcer la structure de l'économie nationale, sans recourir à l'endettement extérieur que l'Algérie rejette pour préserver sa souveraineté économique", a-t-il ajouté.

MODERNISATION DE LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES

Lancement de la première phase de déploiement du SIGB

Le ministère des Finances a annoncé, avant-hier, le lancement de la première phase de déploiement du Système Intégré de Gestion Budgétaire (SIGB) dans le cadre de l'amélioration et de la modernisation de la gestion des finances publiques. Une réunion stratégique pour marquer le lancement de la première phase de déploiement de ce système a été présidée jeudi par le ministre des Finances, Laaziz Faïd, au siège de son département ministériel, selon un communiqué du ministère. Ce projet vise à moderniser la gestion des finances publiques, avec l'intégration du SIGB dans une première étape dans quatre régies clés du ministère. Il s'agit de la Direction générale des Douanes (DGD), de la Direction générale du Trésor et de la Comptabilité (DGTC), la Direction Générale du Budget (DGB) et de la Direction générale des Impôts (DGI). Les équipes du ministère, appuyées par l'équipe du Projet d'appui à la gestion des finances publiques et à la mobilisation des ressources domestiques en Algérie (PAGFAL), ont présenté l'architecture technique de ce système. Celle-ci est "structurée autour d'une infrastructure avancée avec des serveurs certifiés, assurant des performances optimales et une sécurité renforcée pour les données financières". Le périmètre fonctionnel couvre les opérations de recettes (fiscales, douanières et domaniales) et de dépenses, intégrant toutes les phases d'exécution budgétaire : engagement, service fait, liquidation, mandatement et paiement. Aussi, une démonstration réelle du système, et ses différentes fonctionnalités a été effectuée, illustrant son efficacité et sa précision dans l'exécution des transactions financières. "Le SIGB, pivot dans la modernisation des finances publiques, constitue une réponse aux objectifs de renforcement de la discipline budgétaire, d'optimisation de l'utilisation des ressources publiques, d'amélioration de la transparence et d'efficacité des services publics, ainsi que celui de l'amélioration du climat des affaires", souligne le ministre. Il permettra, également, une meilleure gestion des budgets publics, basée sur les droits constatés, une sécurisation des données financières face aux menaces de plus en plus sophistiquées et enfin une intégration transparente entre les systèmes d'information, facilitant l'exécution des recettes et des dépenses publiques, ajoute la même source. Le ministère a fait savoir que le déploiement progressif du SIGB qui se fera sur plusieurs étapes, s'étendra à d'autres structures et ministères. La première phase de déploiement du système portera sur l'intégration de toutes les régies du ministère des Finances. La deuxième phase portera sur l'extension du système aux ministères de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur, de l'Agriculture et des Travaux Publics. La troisième phase consiste, quant à elle, à la généralisation complète à l'ensemble des administrations publiques à horizon 2027. Le communiqué rappelle que "le SIGB a été hébergé sur le DATACENTER du ministère des Finances, une infrastructure moderne, certifiée TIER 3, garantissant une disponibilité élevée, une sécurité optimale, et une évolutivité adaptée aux besoins croissants de l'administration". Cette action réaffirme l'engagement du ministère des Finances à "moderniser les processus de gestion budgétaire et comptable, en renforçant l'efficacité, la transparence et la performance des finances publiques", conclut le communiqué.

R E.

MASCARA

Reprise progressive de l’AEP dans 21 communes après quatre jours de perturbation

L'approvisionnement en eau potable (AEP) a repris vendredi dans 21 communes de la wilaya de Mascara, de manière "progressive" après quatre jours de perturbations, en raison de travaux de maintenance au niveau de la Station de dessalement d'eau de mer d'El Mactaa (Oran), a indiqué la direction de l'Algérienne des Eaux. L'approvisionnement en eau potable a repris progressivement aujourd'hui dans 21 communes ayant connu des perturbations pendant quatre jours, et ce, après l'achèvement des travaux de maintenance de l'installation hydraulique, a-t-on précisé de même source. Les communes concernées sont Mascara, Tizi, Ghriss, El Keurt, Froha, Matmore, Ain Fares, El Bordj, Khalouia, Sig, Oggaz, Zahana, El Alaïmia, Ras El Ain Amirouche, Bouhanifia, Mohammadia, El Ghomri, Mactaa Douz, El Fraguig, Sedjerara et Sidi Abdemoumen. Durant cette perturbation dans l'AEP, les services de l'Algérienne des Eaux ont assuré l'approvisionnement des habitants des communes concernées à l'aide de citernes mobiles.

ADRAR

Huit bus de transport scolaire et autres équipements affectés aux zones enclavées

Une flotte de huit (8) bus et un lot de camions, de citernes et d'autres équipements, ont été remis jeudi à certaines communes de la wilaya d'Adrar, dans le but d'améliorer les conditions de scolarisation et prendre en charge les questions liées à l'environnement, a-t-on appris des organisateurs. S'exprimant lors de la cérémonie de remise de ces équipements, qui a eu lieu au siège de la wilaya, le wali d'Adrar, Ali Bouguerra, a mis l'accent sur l'entretien et la maintenance des équipements en vue de leur bonne exploitation. Ces équipements consistent, outre les bus scolaires, en des camions et des citernes remis à l'établissement public de gestion des centres d'enfouissement technique (CET) et à l'antenne locale de l'Office national de l'assainissement (ONA) pour améliorer le service public. Cette première opération de renforcement des équipements devra être suivie d'un autre lot similaire destiné aux communes restantes de la wilaya.

DJANET

Lancement de projets de développement dans la commune de Bordj El Haouas

Des projets de développement ont été lancés dans la commune de Bordj El Haouas (wilaya de Djinet), afin d'améliorer les conditions de vie de la population, notamment celle des zones d'ombre de cette collectivité, située à 130 km au nord du chef lieu de la wilaya, ont rapporté vendredi les services de la wilaya.

Parmi ses opérations, dont le coup d'envoi des travaux a été donné par les autorités de la wilaya, figurent la réalisation des routes urbaines dans la localité d'Ihrir, sur une distance de 2,5 km, qui contribuera au désenclavement de cette zone d'ombre et à la promotion de l'activité commerciale, et une opération d'aménagement des berges de Oued Ihrir, dans l'objectif d'assurer la préservation de la palmeraie, qui revêt une grande importance, l'agriculture étant le principal secteur d'activité dans cette région, selon la même source. Il s'agit aussi de la réalisation d'un réseau d'assainissement pour l'évacuation des

eaux usées dans les quartiers de la même localité, a-t-on expliqué. La région a également bénéficié d'une unité de dépistage et de suivi (UDS) au niveau de l'école Mustapha Benboulaïd, qui recense 110 élèves, répartis entre 12 classes. La localité de Tabakat a, quant à elle, bénéficié d'un projet des routes urbaines sur une distance de 5 km, et une opération d'alimentation en eau potable (AEP), en plus de l'inspection des chantiers de réhabilitation du stade communal d'une capacité de 1.200 places. Un autre projet de réalisation d'une nouvelle cantine scolaire est en cours de concrétisation, ainsi que des travaux

d'extension de l'école primaire Bakta-Khamayas. Les autres opérations de développement concernent entre autres l'aménagement urbain, le réseau d'éclairage public, une polyclinique, ainsi qu'un centre avancé de la Protection civile. Lors d'une visite d'inspection, le wali de Djinet, M'hamed Moumen, a instruit de respecter les normes techniques en vigueur et les délais de la livraison de ces opérations. Le wali a également insisté sur la nécessité de renforcer les chantiers en mains d'œuvre en vue d'accélérer le rythme des travaux.

ADRAR

Signature de conventions pour l’ouverture de deux centres de développement de l’entrepreneuriat dans le secteur de la formation

Deux conventions de coopération ont été signées entre le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya d'Adrar et l'Agence d'appui et de développement de l'entrepreneuriat pour la création de deux centres de développement de l'entrepreneuriat au niveau des structures du secteur, a-t-on appris vendredi, auprès de la direction locale du secteur .

Les deux conventions, qui ont été parafées entre les responsables des deux institutions au siège de la direction de la formation et de l'enseignement professionnels d'Adrar, portent sur la création de deux centres de développement de l'entrepreneuriat au profit des stagiaires au niveau des deux instituts nationaux spécialisés dans la formation professionnelle (INSFP) Cheikh Mo-

hamed BayBelalem et Chahid Bida Mohamed, a expliqué le directeur de la formation, Boudjlida Mohamed. Cette initiative vise à accompagner les jeunes porteurs de projets du secteur et développer leurs activités, pour apporter leurs contributions dans le développement de l'économie nationale. Ces conventions s'inscrivent également dans le cadre de la concrétisation de la

convention conclue en octobre dernier entre le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels et l'Agence d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA), et aussi en application de la circulaire ministérielle portant organisation de l'activité des centres de développement de l'entrepreneuriat au niveau des instituts de formation, a-t-il ajouté.

BOUIRA

24 familles relogées dans des habitations neuves à Ain Bessam

Au total, 24 familles ayant occupé de vieilles habitations précaires à Ain Bessam, à une vingtaine de km à l'ouest de Bouira, ont été relogées jeudi dans des logements neufs, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. L'opération de relogement s'est déroulée dans la matinée en présence des autorités locales (wilaya, daïra et commune) et a concerné 24 familles qui ont occupé de

vieilles habitations depuis des années au lieu-dit "MakbaratEl Ghorba" près de la ville d'Ain Bessam, ont expliqué à l'APS les services de la wilaya. Aussitôt le site libéré, la démolition des vieilles habitations a été lancée pour récupérer les assiettes foncières devant abriter, à l'avenir, d'autres projets, selon les mêmes sources. "Il s'agit de la 25e opération de relogement

menée depuis le mois de novembre 2022 à ce jour dans le cadre des programmes d'éradication de l'habitat précaire et d'amélioration du tissu urbain des villes de la wilaya ", a-t-on souligné. Le programme de relogement se poursuit à Ain Bessam pour libérer trois autres sites comptant au total 141 familles, selon la même source.

HÔPITAL MERIEM BOUATTOURA DE BATNA

La Chine fait un don de matériel médical

Le Directeur de la Santé et de la Population (DSP) de la wilaya de Batna, Hamid Chagouri, a reçu une délégation de l'ambassade de la République populaire de Chine. Cette visite a donné lieu à la signature d'un acte de réception d'un important don de matériel médical et d'équipements destinés à l'Etablissement Hospitalier Spécialisé (EHS) mère et enfant Meriem Bouattoura. Au cours d'une

réunion empreinte de cordialité, les représentants chinois ont remis des équipements destinés à améliorer les conditions d'accueil des patients dans cette infrastructure sanitaire. Le DSP n'a pas manqué d'exprimer sa reconnaissance : « Nous remercions sincèrement la délégation chinoise pour l'équipement qu'ils nous ont donné et qui permettra d'améliorer significativement les conditions de suivi

médical de la mère et de l'enfant dans notre maternité ». Cet événement s'inscrit dans une tradition de coopération désormais bien établie entre la Chine et l'Algérie. Il fait suite à un précédent don au Centre Hospitalier Universitaire (CHU) en 2023. Fidèle à sa politique de solidarité envers ses partenaires, la République populaire de Chine a maintes fois prouvé sa solidarité envers l'Algérie, que

ce soit durant la crise sanitaire mondiale de la Covid-19 ou lors des dramatiques incendies de forêt qui ont touché le pays. Ces actions s'inscrivent dans une stratégie de coopération multisectorielle qui dépasse largement le cadre sanitaire. Les relations sino-algériennes se caractérisent en effet par une unité et une coopération constructive qui s'étendent à divers domaines, notamment l'industrie pharmaceutique.

L'austérité est un projet profondément antidémocratique

L'austérité ne constitue pas un faux-pas économique. Il s'agit d'un projet vieux d'un siècle visant à saper la démocratie dans des domaines cruciaux de notre vie. Un retraité fait face à la police à un arrêt de bus à Buenos Aires, en Argentine, pour protester contre la décision du président de ne pas ajuster les pensions minimales à l'inflation.

2^e partie

Il tire son nom du président de la Fed, Paul Volcker, qui a porté les taux d'intérêt à 20 % au début des années 1980, entraînant au passage une récession économique aux États-Unis et une autre, encore plus importante, dans les pays d'Amérique latine lourdement endettés en devise américaine. Comme dans de nombreuses autres régions du monde, ces taux élevés ont entraîné un taux de chômage à 10 % et brisé les reins des syndicats à un moment où les travailleurs passaient à l'offensive comme ils ne l'avaient pas fait depuis des décennies. Cependant, l'élite dirigeante sait bien qu'il n'y a pas de victoire permanente. Comme le montrent les événements récents, toute accélération de la croissance des salaires dans un contexte de resserrement du marché du travail constitue une menace potentielle qu'il convient d'éradiquer. Le risque de faire entrer toute une économie dans la spirale de récession constitue un risque à court terme comparé au préalable essentiel à l'accumulation du capital : garantir la subordination des salariés et le maintien d'un taux d'exploitation satisfaisant. Loin d'être des « calamités naturelles », les récessions économiques sont souvent des phénomènes délibérés destinés à garantir la contraction des salaires et à maintenir la domination incontestée du profit. Pour finir, il ne faut pas négliger le troisième élément de la trilogie de la rigueur, à savoir le volet industriel, caractérisé par l'intervention directe de l'État sur le marché du travail par le biais de la privatisation, du démantèlement des droits sociaux acquis de haute lutte et de l'affaiblissement des syndicats. Les trois volets de l'austérité – fiscal, monétaire et industriel – se renforcent mutuellement et travaillent à l'unisson pour transférer en continu les ressources des travailleurs au profit des détenteurs de capitaux.

Bien plus qu'un cadre défectueux

Un très grand nombre de recherches ont déjà établi que l'austérité ne stimule pratiquement jamais la croissance et ne réduit pas la dette. Ceci étant dit, la question qui se pose n'est pas celle du bilan de l'austérité, mais celle de savoir pourquoi celle-ci continue malgré tout à être la ligne de conduite préférée des gouvernements. Le capitalisme de l'austérité ne signifie pas moins d'État, mais plutôt un État qui contribue activement à soutenir le marché. Lorsque l'on réfléchit aux raisons conduisant à l'austérité, la plus grande erreur que l'on puisse commettre est de la considérer comme une simple politique défaillante qui entrave la crois-

sance économique. Les économistes critiques à l'égard de l'austérité adoptent généralement ce genre de position, mais ils opèrent toujours dans un cadre technocratique qui suppose une séparation nette et absolue entre les problèmes économiques et les problèmes politiques. La prééminence de l'austérité ne résulte pas de la simple stupidité ou de la corruption des gouvernants ; au contraire, ces derniers adhèrent à l'austérité parce qu'ils la trouvent particulièrement efficace pour renforcer les rapports de classe. On ne peut pas comprendre les politiques fiscales et monétaires si on ne prend pas en compte leur impact sur les relations entre salariés et, en fin de compte, sur ce que nous appelons l'ordre du capital en tant que relation sociale fondamentale de notre système économique. L'austérité n'a jamais eu pour but de freiner l'inflation ou de contrôler les dépenses – elle a toujours été un moyen de manipuler la demande globale pour atteindre un objectif plus fondamental : faire en sorte que la majorité des habitants de cette planète n'aient pas d'autre choix que de vendre leur force de travail pour gagner leur vie. Cet objectif prime sur tous les autres, même au prix d'une récession économique temporaire ou d'un endettement plus important. Il est facile de démasquer les priorités politiques en jeu lorsque l'on considère, par exemple, le coût que représente pour les citoyens américains le fait de ne pas taxer les riches. Selon le Trésor américain, taxer les plus-values au moment du décès au lieu de permettre qu'elles soient transmises sans être soumises à l'impôt permettrait de récolter plus de 400 milliards de dollars au cours de la prochaine décennie, et ce, quasi exclusivement auprès des 1 % les plus riches. C'est trois fois ce que le gouvernement américain a dépensé pour les programmes d'aide alimentaire aux familles à faible revenu en 2023. Le démantèlement systématique de l'Internal Revenue Service en est un exemple emblématique. Ironiquement, le licenciement des fonctionnaires sous couvert de réduction des coûts a coûté quelques 7 500 milliards de dollars en plus sur une décennie en raison de la non-perception de l'impôt, soit près de 4,5 fois le déficit de l'exercice fiscal 2023. En résumé, le principal objectif que les élites cherchent à atteindre grâce à des mesures d'austérité est d'accroître la dépendance des salariés à l'égard du marché. Si, par exemple, un travailleur américain craint de perdre son emploi et, par là-même, sa capacité à payer ses soins médicaux, le contrôler devient plus aisé. Si les possibilités d'emploi sont rares, les salaires diminuent. À mesure que l'État réduit ses dépenses en matière de soins de santé, d'éducation, de

logement social, de transports et de services publics, les gens s'inquiètent de ne pas avoir assez d'argent pour assurer une bonne éducation à leurs enfants, un traitement médical approprié, un toit pour vivre et le droit aux transports. Ils sont de plus en plus tributaires de leurs besoins en argent, ce que la plupart d'entre eux ne peut satisfaire que d'une seule manière : vendre leur capacité de travail en échange d'un salaire. Il leur reste à peine l'énergie nécessaire pour boucler leur fin de mois, ne parlons pas de celle qui serait nécessaire pour s'engager dans une lutte collective en vue de modifier leurs conditions de travail. Manipuler la demande globale a toujours été le moyen de faire en sorte que, pour la majorité des habitants de cette planète, il n'y ait pas d'autre choix que de vendre leur travail pour gagner leur vie.

Il existe cependant un second objectif : la trilogie de l'austérité soutient les investissements en attirant les investisseurs les plus riches par le biais de subventions et d'incitations publiques, d'impôts scandaleusement bas (sur les plus-values, le patrimoine et les bénéfices des entreprises), de bas salaires et la suppression des normes et des protections du travail. En créant les conditions optimales pour que les profits explosent, les politiques d'austérité deviennent des outils de redistribution des richesses vers le haut, au bénéfice de la minorité formée par l'élite des épargnants-investisseurs (qui ont tendance à se considérer comme les plus vertueux et les plus méritants de toute façon). Ainsi, on mesure véritablement l'efficacité des politiques de rigueur à leur capacité à imposer et à renforcer une structure de classe au pouvoir, et surtout, à la protection de l'ordre capitaliste, celui-là même qui sous-tend la croissance économique. En ce sens, l'austérité n'a jamais été un calcul irrationnel.

La rigueur dès la conception

Les institutions financières majeures de notre temps, de la Réserve fédérale à la Banque centrale européenne en passant par le Fonds monétaire international, ont ostensiblement pour objectif premier de « stabiliser » l'économie. Cependant, une lecture plus attentive de l'histoire révèle que la condition préalable fondamentale à cette stabilisation est de fausser le jeu au détriment des travailleurs afin qu'ils n'aient d'autre choix que d'accepter un statut subalterne dans le processus de production. Comme l'a brillamment exprimé l'économiste américain Duncan Foley, les politiques monétaires et fiscales visant ostensiblement à lutter contre l'inflation seraient plutôt à considérer comme des mesures « ciblant principalement le ni-

veau d'exploitation ». La panoplie de la gestion macroéconomique – hausse des taux d'intérêt, réduction des dépenses sociales, fiscalité régressive, privatisations – repose sur une politique de sacrifice ciblé de la main d'œuvre sous forme de pertes d'emploi, de précarité sociale et de dépendance au marché. Certains trouveront peut-être ces scénarios contradictoires, ou même y verront l'expression d'un échec de nos politiques économiques. Ceci n'est pas un reproche. Ce que nous voulons souligner, cependant, c'est que ces résultats ne sont pas un échec mais plutôt le résultat souhaité de la logique de notre système économique. La confiscation des ressources des salariés augmente leur vulnérabilité économique, leur précarité et leur dépendance vis-à-vis du marché. Ce sont là assurément des problèmes pour nous, mais pas pour le système – préserver la dépendance à l'égard du marché, c'est préserver les fondements de l'ordre capitaliste. On mesure véritablement l'efficacité des politiques de rigueur à leur capacité à imposer et à renforcer une structure de classe au service et surtout à la protection de l'ordre capitaliste. Il faut cesser de croire que, dans une société capitaliste, il est logique de discuter des politiques économiques selon le critère du « bien » et du « mal » en vue d'un fugace bien commun. Lorsque l'on se plonge dans l'histoire du capitalisme, il devient clair que ce que les critiques décrivent comme des problèmes du système (pauvreté, inégalité et chômage) sont en fait des solutions, quoique destinées à des problèmes différents. Dans un système capitaliste, les politiques économiques profitent toujours à certains et nuisent à la majorité. Notre économie ne vise pas à répondre aux besoins des gens ordinaires, mais plutôt à accroître les rentes et les profits des quelques détenteurs de capitaux. Tout ce qui est bénéfique pour les profits est obligatoirement néfaste pour la majorité des gens, puisque l'avantage des premiers repose en grande partie sur le sacrifice des seconds. Impliquée dans l'élaboration des politiques au point d'en être presque invisible, l'austérité joue un rôle essentiel lorsque le système économique qu'elle sous-tend entre en crise existentielle et que l'illusion d'un capitalisme stable s'évanouit. Bien plus qu'un simple ralentissement de la croissance économique, ces crises correspondent à des moments où l'essence même du système (la vente de biens à des fins lucratives) et ses piliers (la propriété privée des moyens de production et le travail salarié) sont remis en question par la majeure partie de la population, en particulier par les travailleurs, sur l'assentiment desquels le système repose.

(A suivre)

MAURITANIE

Lancement de la 4^e édition du BMCI Business Challenge

La Banque Mauritanienne pour le Commerce International (BMCI), en collaboration avec Hadina RIMTIC, incubateur d'entreprise annonce le lancement de la 4^e édition du BMCI Business Challenge, destiné à soutenir les startups. Ce challenge offre aux participants une opportunité unique de bénéficier d'un accompagnement exceptionnel , notamment de programmes de formation sur mesure et des ateliers basés sur la méthodologie du “Design Thinking”. Le BMCI BUSINESS CHALLENGE offre aussi des analyses complète pour améliorer les projets et les aider à réussir. En plus de cela, le challenge propose un financement sans intérêts avec une période de grâce allant jusqu'à un an, offrant ainsi aux entrepreneurs une occasion idéale de concrétiser leurs ambitions.

EGYPTE

Le Caire produit 18% de production mondiale de dattes par an

En février dernier, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a mis en place un plan commercial avec l'Egypte, afin de faire passer la valeur des exportations égyptiennes de dattes à 250 millions de dollars par an. Le directeur du Centre de recherche du désert, HosamShawky, a déclaré que l'Egypte est le leader mondial de la production de dattes, produisant plus de 1,8 million de tonnes par an, soit 18 % du volume de production mondiale. « L'Egypte cherche à développer le secteur du palmier pour répondre aux besoins du marché local et mondial », a souligné Shawky. « Le secteur des dattes est l'un des secteurs les plus importants en Egypte. Il participe au développement économique et social, grâce à des projets modernes, notamment la création de la plus grande ferme de palmiers au monde, avec un total de 2,3 millions de palmiers et une superficie de 38 000 acres (10 acres = 4 hectares), dans les régions de Tochka et d'Owainat », a affirmé le ministre de l'Industrie et du Commerce, Ahmed Samir. En février dernier, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a mis en place un plan commercial avec l'Egypte, en collaboration avec le ministère du Commerce et de l'Industrie ainsi que le ministère de l'Agriculture et de la Bonification des terres, afin de faire passer la valeur des exportations égyptiennes de dattes à 250 millions de dollars par an. Cette initiative se donne pour objectif, pour les dix prochaines années, d'attendre les 500 millions de dollars, tout en réduisant de 15 % le gaspillage des dattes et de 20 % les coûts de production dans la chaîne d'approvisionnement.

CRITÈRES ESG (TUNISIE)

Un gage de durabilité pour les entreprises

Alors que les critères ESG redéfinissent les normes de performance à l’échelle mondiale, de plus en plus d’entreprises tunisiennes s’approprient ce référentiel. Entre opportunités, contraintes et transformations, ces nouveaux standards environnementaux, sociaux et de gouvernance s’imposent comme une boussole pour conjuguer compétitivité et durabilité.

De plus en plus d'entreprises tunisiennes sont en train d'intégrer les critères ESG dans leurs systèmes d'évaluation de performance. E pour environnement, S pour sociétal et G pour gouvernance, les critères ESG jouent aujourd'hui un rôle clé dans l'élaboration des nouvelles politiques des entreprises qui se veulent respectueuses de l'environnement tout en générant un impact social positif et en préservant une performance économique et financière réussie. Cependant, le concept demeure encore flou pour un bon nombre d'acteurs économiques qui peinent à en saisir l'apport et l'intérêt. Est-ce que toutes les entreprises sont concernées par ce système ESG ? Quels sont ses avantages, ses coûts? Quel type d'expertise faut-il développer pour pouvoir l'implémenter ? Autant de questions ont été abordées lors de la deuxième édition du sommet africain ESG, organisée récemment par le magazine « Managers ».

Une nouvelle donne, de nouvelles exigences

En ouverture de l'événement, HédiMéchri, universitaire et directeur général de l'économiste Maghrébin, a mis l'accent sur l'impact du basculement géopolitique et géostratégique sur les entreprises « alors même qu'elles sont au cœur de transformations technologiques, environnementales, sociétales et de gouvernance ». Il a ajouté, qu'en conséquence, ces entreprises sont investies de plus de pouvoir et de transformation sociale et environnementale, mais aussi davantage de responsabilités et d'obligations. « L'efficacité ne se mesure plus au seul profit financier, mais à la durabilité, c'est-à-dire la soutenabilité et l'impact éthique d'un investissement. Autant dire à l'aune de critères environnementaux, sociaux et



de gouvernance. La rentabilité est désormais utilisée pour mesurer la responsabilité sociale d'une entreprise. Les entreprises avec une rentabilité plus élevée peuvent avoir plus de ressources et la capacité d'assurer plus de responsabilité sociale », a-t-il précisé.

Un référentiel universel

Interrogé sur la question, Slim Zghal, membre du bureau directeur de l'Iace, a expliqué que les critères ESG s'appliquent aussi bien aux entreprises industrielles qu'à celles de services. Si l'impact environnemental des entreprises de services est souvent limité, elles doivent néanmoins s'investir davantage

dans les volets social et gouvernance. « Le volet de la gouvernance est aujourd'hui important surtout dans un contexte où les jeunes, notamment ceux qui travaillent dans le secteur des TIC, accordent une importance particulière à l'environnement professionnel dans lequel ils évoluent. Dans ces entreprises, la façon de diriger et de gérer a changé. On privilégie désormais le management participatif où on conduit par l'exemple. Ce ne sont plus les modèles paternalistes qu'on avait l'habitude de voir dans les entreprises industrielles. Donc, les attentes des jeunes sont extrêmement importantes. Au-delà du salaire, ils espèrent s'épanouir dans l'environnement professionnel où ils travaillent », a détaillé Zghal.

ARABIE SAOUDITE

Ryadh augmente ses dépenses en R&D à six milliards de dollars en 2023

L'Arabie saoudite a augmenté ses dépenses en recherche et développement pour atteindre 22,61 milliards de riyals saoudiens (6,02 milliards de dollars; 1 dollar = 0,95 euro) en 2023, soit une augmentation de 17,4% par rapport à l'année précédente, selon des données officielles. L'Autorité générale des statistiques a fait état d'une augmentation du personnel de R&D, la main-d'œuvre atteignant 49 337 personnes à la fin de 2023, soit une hausse de 12,2% par rapport à l'année précédente. Parmi ces personnes, les chercheurs sont au nombre de 36 832, soit une croissance an-

nuelle de 22,1%. Le Royaume donne la priorité à la R&D dans des secteurs tels que l'énergie, la technologie et le développement durable dans le cadre de son initiative Vision 2030 visant à diversifier son économie en réduisant sa dépendance au pétrole. «La répartition en pourcentage des employés dans le domaine de la R&D au niveau des différents secteurs indique que le nombre d'employés dans l'enseignement supérieur a atteint 37 540 employés, soit 76,1%, suivi par le secteur privé, avec 8 810 employés, soit 17,9%, puis le secteur gouvernemental, avec 2 987 employés, soit

6,1%», a noté la Gastat. L'autorité a également révélé que l'Arabie saoudite comptait 32 209 chercheurs dans l'enseignement supérieur à la fin de 2023. Les secteurs privé et public emploient respectivement 2 790 et 1 883 chercheurs. En termes de financement, le secteur gouvernemental représentait la plus grande part des dépenses de R&D avec 12,12 milliards de riyals saoudiens en 2023, soit 53,6% du total. Le secteur privé a contribué à hauteur de 9,31 milliards de riyals saoudiens, tandis que le secteur de l'enseignement supérieur a reçu 1,17 milliard de riyals saoudiens.

En ce qui concerne les dépenses, le secteur privé arrive en tête avec 8,70 milliards de riyals saoudiens, suivi du secteur public avec 8,66 milliards de riyals saoudiens et du secteur de l'enseignement supérieur avec 5,24 milliards de riyals saoudiens. En août, le géant de l'énergie SaudiAramco a annoncé un engagement de 100 millions de dollars pour financer la recherche et le développement à l'Université des sciences et technologies du roi Abdallah au cours de la prochaine décennie.

TOGO

Une garantie de 200 millions € de la BAD pour mobiliser du financement durable

Le Togo rejoint ainsi le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Sénégal et le Rwanda, qui ont récemment bénéficié de ce nouvel instrument du Fonds africain de développement pour financer des projets verts et sociaux à moindre coût et diversifier leurs sources de financement.

Le Togo fait un pas décisif vers la transition énergétique et sociale. Après des pays comme le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Sénégal et, en avril dernier, le Rwanda, il vient d'obtenir une garantie partielle de crédit (GPC) de 200 millions d'euros (211 millions \$) approuvée par le conseil d'administration du Groupe de la Banque africaine de développement (BAD). Ce mécanisme permettra de soutenir le financement durable de projets verts et sociaux dans le pays. Cette garantie, fournie par le Fonds africain de développement (FAD) — guichet concessionnel du Groupe de la Banque africaine de développement (BAD) — permettra au gouvernement togolais de lever des fonds auprès de banques commerciales internationales à des conditions compétitives. Les financements ainsi obtenus seront alloués à des secteurs prioritaires définis par le Cadre de financement durable du Togo, validé par S&P. Publié en octobre 2024, ce cadre est une initiative stratégique du gouverne-



ment visant à orienter les investissements vers des projets socialement responsables et respectueux de l'environnement. Quatorze catégories de dépenses y sont éligibles, réparties en cinq domaines climatiques et environnementaux, et neuf secteurs sociaux prioritaires, ciblant principalement les populations vulnérables. Parmi les secteurs ciblés figurent la préservation de la biodiversité, l'adaptation au changement climatique, l'agriculture durable, l'accès à une énergie décarbonée,

ainsi que des projets liés à l'éducation, l'inclusion numérique et la sécurité sociale. « Cette intervention contribuera à l'approfondissement des marchés financiers grâce au tout premier financement durable du Togo, ainsi qu'à l'élargissement et à la diversification de la base d'investisseurs du pays », a déclaré Ahmed Attout, directeur du développement du secteur financier du Groupe de la BAD. « La garantie partielle de crédit proposée renforcera la préparation du pays à des efforts similaires de levée de fonds avec des niveaux de couverture inférieurs ou à ses propres risques, car les investisseurs internationaux se familiariseront avec le risque de crédit du Togo grâce à la GPC proposée », a-t-il ajouté. Pour Wilfrid Abiola, chef du bureau pays de la BAD pour le Togo, cette opération permettra de « soutenir la transformation structurelle et la diversification économique du Togo, tout en créant des emplois décents et en renforçant la résilience socio-économique du pays ».

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Plus de 80% de l'or exporté à un prix inférieur à celui du marché mondial

La mine de Kibali qui fournit presque toute cette production a vendu son or à un prix moyen de 46 214,8 \$/kg au 1^{er} trimestre 2024, soit près de 20 000 \$ de moins que le prix obtenu par Primera Gold (aujourd'hui DRC Gold Trading). Sur la période, le prix mondial de l'or a augmenté de 37%. D'après des données récentes de la Cellule technique de coordination et de planification minière (CTCPM), au moins 80% de l'or exploité en République démocratique du Congo (RDC) est vendu à un

prix inférieur à la tendance du marché international depuis 2023. Cette proportion inclut principalement l'or extrait de la mine de Kibali, un projet détenu à 90% par Barrick Gold et AngloGold Ashanti. Selon le site d'information Bankable.Africa, le kilogramme d'or extrait de Kibali a été exporté à 46 214,8 \$ au premier trimestre 2024, soit près de 20 000 \$ de moins que le prix obtenu par la société Primera Gold (devenue DRC Gold Trading sous contrôle gouvernemental). Celle-ci a vendu l'or collecté

auprès des artisans du Sud-Kivu à 64 502 \$/kg. Même les artisans de l'Ituri et du Nord-Kivu, qui exportent de l'or non raffiné, ont obtenu un meilleur prix (59 500 \$/kg). Les écarts de prix observés ne datent pas d'aujourd'hui. En 2023 déjà, Primera Gold et les artisans vendaient leur or à respectivement 59 509 \$ et 38 484,4 \$/kg contre 30 915,6 \$/kg pour Kibali. Cela représente une différence de près de 30 000 \$ et 10 000 \$. Ces différences posent des questions sur les raisons qui justifient un tel décalage.

Plusieurs éléments peuvent contribuer à expliquer pourquoi le prix réalisé par Kibali est inférieur au prix mondial de l'or. Tout d'abord, il est possible que l'or extrait par la mine soit vendu sous forme de doré, un alliage contenant de l'or et d'autres métaux, nécessitant un processus d'affinage pour atteindre la pureté standard de 99,9% requise sur le marché international. Si Barrick ou ses partenaires supportent une partie des frais d'affinage, cela pourrait réduire le prix net déclaré.

NIGERIA

48 % des ménages ont dû réduire leur consommation alimentaire en 2023

La hausse des prix alimentaires est problématique pour une majorité de la population nigériane. Si les classes aisées s'adaptent mieux à cette situation, ce n'est pas le cas pour les ménages pauvres en milieu rural et urbain qui représentent 40 % de l'effectif démographique. Au Nigeria, la question de l'accès à la nourriture hante les nuits des habitants. Selon la 5e édition de son General Household Survey – Panel (GHS-Panel) publié le 21 novembre en partenariat avec la Fondation Bill et Melinda Gates et la Banque mondiale, le Bureau nigérien des statistiques (NBS) indique que 71 % des ménages ont érigé au rang de premier choc économique la hausse des prix des denrées alimentaires les plus consommées. Cette liste de produits de base comprend notamment l'oignon, la tomate, le riz, l'huile de cuisine, le poulet congelé, la farine de blé ou l'igname. Selon l'institution, la satisfaction des besoins quotidiens en calories est prioritaire par rapport à d'autres problématiques comme la hausse des prix du pétrole et de l'essence (52 %) ainsi que ceux des intrants (28,8 %) ou encore les inondations (8,8 %) et la sécheresse (5,8 %). Dans le pays le plus peuplé du continent, la NBS indique que les ménages urbains sont plus concernés par la hausse des prix que ceux ruraux, même si ce choc reste une réalité sur tout le territoire. 75,5 % des ménages urbains ont ainsi subi de plein fouet cette flambée des prix contre 68,9 % dans les zones rurales. Cette différence s'explique par une plus grande dépendance des consommateurs urbains aux marchés pour se procurer leurs denrées alimentaires, ce qui les rend plus vulnérables aux variations de prix. À l'inverse, en milieu rural, les denrées sont généralement disponibles sur place et majoritairement produites par les ménages eux-mêmes pour leur autoconsommation.

AFRIQUE AUSTRALE

La récolte de céréale en baisse de 8 millions de tonnes en 2024

L'Afrique australe est la 3^{ème} région productrice de céréales d'Afrique après l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique de l'Est. En 2023/2024, la campagne céréalière de la région a été la plus vulnérable aux conditions climatiques, en l'occurrence la sécheresse induite par le phénomène climatique El Niño. En Afrique australe, la production céréalière est évaluée à 32,3 millions de

tonnes au terme de la campagne agricole 2023/2024. C'est ce qu'indiquent les dernières estimations réalisées par la FAO dans son rapport sur les Perspectives de cultures et la situation alimentaire mondiale publié le dimanche 3 novembre dernier. Le stock annoncé affiche une baisse de 20,2 % soit 8,2 millions de tonnes de moins que la récolte de la campagne précédente (40,5 millions de

tonnes). Il s'affiche en outre sur un recul de 16 % par rapport à la moyenne de production de 38,3 millions de tonnes enregistrée sur les 5 dernières années. D'après la FAO cette situation est principalement attribuable à la sécheresse induite par le phénomène climatique El Niño qui a sévi dans presque tous les pays de la sous-région. En aout 2024, six pays avaient déjà déclaré l'état d'urgence en raison

de sécheresses sévères liées à ce phénomène climatique, à savoir le Botswana, le Lesotho, la Namibie, le Malawi, la Zambie et le Zimbabwe. En dehors de Madagascar, où la récolte a cru de 14 % par rapport à l'année précédente, la production a chuté dans tous les autres pays, le Zimbabwe étant le plus affecté en affichant une baisse de près de 60 % de sa récolte.

POINT-MARCHÉS

L'Europe clôture en hausse après les données sur l'inflation

Les Bourses européennes ont terminé en hausse vendredi à l'issue d'un mois de novembre marqué par les incertitudes géopolitiques, les menaces de guerre commerciale et les turbulences politiques.

À Paris, le CAC 40 a terminé en hausse de 0,78% à 7.23,11 points. Le Dax allemand a également avancé de 1,04%, tandis qu'à Londres, le Footsie britannique a fermé quasi-stable, en hausse de 0,07%. L'indice EuroStoxx 50 a grimpé de 1,04%, le FTSEurofirst 300 de 0,63% et le Stoxx 600 de 0,58%. L'indice français du CAC 40 a livré l'une des pires performances du mois, plombé par l'incertitude sur le sort du gouvernement de Michel Barnier. "Bien que le stress du marché français ne gagne pas la région, il demeure un signal peu encourageant pour le sentiment à l'égard de la zone euro", ont déclaré des analystes chez Barclays. Le plupart des marchés européens terminent toutefois la journée sur une note positive, les investisseurs digérant les dernières données sur l'inflation en zone euro, qui amènent la hausse des prix à un chiffre proche de la cible des 2% privilégiée par la Banque centrale européenne. Le Footsie britannique est le seul à ne pas profiter de ce renversement de situation, l'enthousiasme des traders n'ayant pu compenser la baisse du secteur de la défense, plombé par deux abaisséments de recommandation sur BAE Systems et Land Qinetiq.

Valeurs
A Paris, Elior bondit de 6% après un relèvement de la recommandation de JPMorgan

PORTÉE PAR LA TECH ET LES VENTES AU DÉTAIL Wall Street termine en hausse

La Bourse de New York a fini en hausse vendredi à l'issue d'une session raccourcie au lendemain de Thanksgiving, portée par les valeurs technologiques et le secteur de la distribution avec le début de la période des achats de fin d'année avec le "Black Friday". L'indice Dow Jones a gagné 0,42%, ou 188,59 points, à 44.910,65 points. Le Standard & Poor's 500, plus large, a pris 33,64 points, soit 0,56% à 6.032,38 points. Le Nasdaq Composite a avancé de son côté de 157,69 points, soit 0,83% à 19.218,166 points. Le S&P-500 et le Dow Jones ont terminé à des records de clôture. Selon les estimations de Adobe Analytics, les consommateurs américains comptaient dépenser 10,8 milliards de dollars pour profiter des réductions en ligne en ce "Black Friday", une hausse de 9,9% par rapport à l'an dernier. Les titres des distributeurs Target et Macy's ont respectivement fini en hausse de 1,7% et 1,8%. Applied Therapeutics décroche de 76% après que la Food and Drug Administration (FDA) a

à "surpondérer" contre "neutre". Les analystes de la banque américaine jugent que le groupe français de restauration collective est bien positionné pour réussir sa restructuration, après plusieurs années difficiles. Lanterne rouge du Stoxx 600, BAE Systems recule de 5,46% après l'abaissement du conseil de Bofa Global Research à "sous-performance" contre "neutre".

A Wall Street
Outre-Atlantique, les marchés évoluent dans le vert pour une session raccourcie et sont en passe de connaître leur hausse mensuelle la plus importante depuis le début de l'année, portés principalement par le "Trump trade" et l'engouement causé par les prévisions encourageantes sur les retombées économiques de ce "Black Friday". Côté valeurs, Applied Therapeutics décroche de 75,03% après que la Food and Drug Administration (FDA) a refusé d'approuver son traitement pour une maladie métabolique rare.

Les indicateurs du jour
L'indice des prix à la consommation calculé aux normes européenne (IPCH) a augmenté de 2,3% sur un an en novembre dans les 20 pays partageant la monnaie européenne, en ligne avec le consensus et après 2,0% en octobre, selon les données publiées vendredi par Eurostat. En France, ce chiffre s'est élevé à 1,3%. En Allemagne, le nombre de chômeurs a augmenté de 7.000 en termes corrigés des

variations saisonnières, alors que les analystes interrogés par Reuters s'attendaient à ce que ce chiffre augmente de 20.000. Les ventes au détail ont quant à elle baissé plus que prévu en novembre, glissant de 1,5% alors que les analystes s'attendaient à une baisse de 0,3%. En France, les dépenses de consommation des ménages en biens ont reculé en octobre, contrairement aux attentes, tandis que la croissance du PIB a été confirmée à 0,4% au troisième trimestre, selon les données publiées par l'Insee. Les prix à la production ont par ailleurs augmenté de 0,9%, après une baisse de 0,1% le mois précédent.

Changes
Le dollar est quasiment stable, en baisse de 0,03% face à un panier de devises de référence après avoir chuté vendredi alors que la monnaie japonaise reprend de l'aplomb après des données sur l'inflation nipponne qui ont relancé les débats sur une possible hausse des taux de la Banque du Japon. L'euro est également presque stable, affichant un petit recul de 0,09% face au dollar mais s'acheminant vers un repli de 3% sur le mois de novembre après avoir souffert de l'élection de Donald Trump et des craintes

sur la santé de l'économie du bloc.

Taux
Les rendements obligataires européens sont sous pression après les dernières données sur l'inflation en zone euro. Le rendement du Bund allemand à dix ans cède 0,5 point de base à 2,0840%, le deux ans 0,8 point de base à 1,9480%. Le rendement des Treasuries à dix ans recule de 3,7 points de base à 4,2052%.

Pétrole
Les prix du pétrole évoluent en ordre dispersé mais se dirigent vers un repli de plus de 3% sur la semaine après le cessez-le-feu décidé entre Israël et le Hezbollah au Liban. Le Brent cède 0,26% à 73,09 dollars le baril, tandis que le brut léger américain (West Texas Intermediate, WTI) avance de 0,35% à 68,96 dollars.

A suivre la semaine prochaine:
La semaine s'annonce active pour les marchés. Plusieurs indicateurs sont au menu, y compris l'indice PMI manufacturier en Europe et aux États-Unis lundi ainsi que le rapport mensuel sur l'emploi américain vendredi. Jeudi, la Réserve fédérale publiera son livre beige.

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

بنك الجزائر BANK OF ALGERIA COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN Cours du : 26 Novembre 2024 Valeur : 28 Novembre 2024				
BASE	DEVISES		COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR	133.8390	133.8540
1	EUR	EURO	140.2900	140.3325
1	GBP	POUND STERLING	167.8442	167.9262
100	JPY	JAPANESE YEN	86.9197	86.9521
1	CNY	CHINESE YUAN	18.4402	18.4428
1	CHF	SWISS FRANC	150.8385	150.9234
1	CAD	CANADIAN DOLLAR	94.7063	94.7505
1	DKK	DANISH KRONE	18.7863	18.7934
1	SEK	SWEDISH KRONA	12.1335	12.1364
1	NOK	NORWEGIAN KRONE	12.0109	12.0163
1	AED	UAE DIRHAM	36.4366	36.4447
1	SAR	SAUDI RIYAL	35.6410	35.6488
1	KWD	KUWAITI DINAR	434.6833	435.0146
1	TND	TUNISIAN DINAR	42.0197	42.4420
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM	13.3226	13.3241
1	LYD	LIBYAN DINAR	27.2773	27.4173
1	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA	3.3544	3.3649
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS	175.3624	175.3624

MARCHÉS EN ASIE

Le yen bondit, la Banque du Japon dans le radar

Le yen a repris sa forte ascension vendredi face au dollar, dopé par les attentes d'une hausse des taux de la Banque du Japon, tandis que les Bourses asiatiques se repliaient, atones au lendemain de la pause de Thanksgiving à Wall Street. La monnaie japonaise a de nouveau grimpé fortement face au billet vert vendredi, se hissant brièvement au-dessus de la barre symbolique des 150 yens pour un dollar pour la première fois depuis mi-octobre. Vers

02H00 GMT, elle s'échangeait à 150,16 yens pour un dollar (+0,95%), contre plus de 155 yens en fin de semaine dernière. La devise nipponne avait fortement grimpé en début de semaine, profitant de son statut de valeur refuge sur fond de regain des incertitudes économiques après l'annonce par le président élu américain Donald Trump de taxes douanières prohibitives visant Chine, Mexique et Canada. Mais surtout, le yen profite des attentes de plus en plus grandes

de voir la banque centrale japonaise (BoJ) remonter à nouveaux ses taux mi-décembre, après les avoir déjà relevés à deux reprises cette année --mettant fin à de longues années de taux quasi-nuls voire négatifs. Un mouvement à rebours des grandes banques centrales mondiales, à commencer par la Réserve fédérale américaine (Fed) qui au contraire engagent une baisse graduelle de leurs taux. Vers 02H00 GMT à la Bourse de Tokyo, l'indice vedette Nikkei per-

dait 0,45% à 38.174,00 points, et l'indice élargi Topix 0,32% à 2.678,59 points. Les échanges étaient sans grande direction, faute de signal de la part de Wall Street --fermé la veille pour cause de jour férié de Thanksgiving-- et toujours hantés par la perspective de tensions commerciales accrues. Les places chinoises oscillaient autour de l'équilibre, tiraillées entre la perspectives du bras de fer douanier sino-américain, la possibilité de restrictions américaines sur les

puces moins sévères que craint, selon Bloomberg, et l'incertitude sur la réponse de Pékin. Vers 02H00 GMT à Hong Kong, l'indice Hang Seng cédait 0,05% à 19.357,76 points. L'indice composite de Shanghai prenait 0,01% à 3.295,02 points, et celui de Shenzhen abandonnait 0,40% à 1.975,81 points. Sur le marché du pétrole, le baril de West Texas Intermediate (WTI) progressait de 0,48% à 69,05 dollars.

VENEZUELA-USA

Vers un accord plus de pétrole contre moins de migrants?

Alors que le Venezuela est toujours en proie à une crise politique, l'entourage de Donald Trump le pousserait à passer un accord avec Nicolas Maduro.

L'accord serait simple: plus de pétrole contre moins de migrants. Le Venezuela, s'il possède les plus grandes réserves d'or noir au monde n'est que le 22e producteur mondial. Il serait donc dans son intérêt de pouvoir relancer ce secteur autrefois florissant. Et les États-Unis sont très intéressés par un pétrole à bas coût. Dans le même temps, la future administration aimerait aussi voir diminuer drastiquement le nombre d'immigrés sur son sol –c'est la promesse de Donald Trump– et il se trouve que les Vénézuéliens sont en nombre la première nationalité d'Amérique latine à traverser la frontière américaine. Il y aurait donc là, possiblement, matière à discuter pour un homme qui privilégie les approches transactionnelles. Si un tel deal se faisait, ce serait un changement de cap majeur. Les rapports entre Nicolas Maduro et Donald

Trump, lors de son premier mandat, étaient exécrables. Le Républicain était la bête noire du régime chaviste. En 2019, c'est lui qui avait imposé de lourdes sanctions, notamment pétrolières. Sanctions qui ont étouffé l'économie vénézuélienne sans toutefois parvenir à éjecter le dirigeant.

Un lobby discret

Mais alors, qui sont ceux qui font pression pour un accord ? Des investisseurs obligataires et des dirigeants du secteur pétrolier américain mèneraient une campagne discrète de lobbying selon le Wall Street journal. Ils se seraient rendus par dizaines au Venezuela depuis le début de l'année pour évaluer les perspectives commerciales en cas d'accord bilatéral. Au premier rang desquels, Harry Sargeant III, milliardaire floridien. Cet important donateur républicain est connu pour jouer au golf à Mar-a-Lago avec Trump un jour et s'envoler

pour Caracas le lendemain. Pour lui, il est clairement plus judicieux de négocier avec Maduro plutôt que de chercher à le déloger. La semaine dernière, une cargaison d'asphalte vénézuélien, pour le compte de sa compagnie, a atterri en Floride. Il s'agissait de la première livraison du genre depuis l'imposition des sanctions. Elle fait partie des rares autorisées par le Trésor américain récemment. Pour Harry Sargeant IV, fils du magnat du pétrole, c'est indiscutable "ce flux d'asphalte de haute qualité et à faible coût vers les États-Unis est un avantage pour le contribuable américain". L'entourage de Donald Trump souligne, et ce n'est pas pour lui déplaire, qu'un accord permettrait également de contrer la Chine et la Russie –des adversaires qui ont gagné du terrain dans le pays d'Amérique latine depuis l'imposition des sanctions américaines.

"STRATÉGIE DU CARNET DE CHÈQUE"

Lagarde conseille à l'UE d'acheter davantage américain pour éviter la guerre commerciale

Pour éviter une forte augmentation des droits de douane, la présidente de la BCE préconise de négocier avec le États-Unis et suggère que les 27 pourraient acheter davantage de GNL et de matériel de défense américains non produit en Europe. La présidente de la BCE a recommandé ce jeudi à l'Union Européenne de négocier

avec Donald Trump plutôt que de s'engager dans une guerre commerciale face à la menace du président élu d'augmenter les droits de douane sur les importations européennes. "Je pense qu'il s'agit d'un meilleur scénario qu'une stratégie de représailles pure et simple (...), où personne n'est vraiment gagnant", a déclaré la

présidente de la Banque centrale européenne, Christine Lagarde, dans une interview au journal britannique Financial Times. Dans le texte également mis en ligne sur le site de la BCE, elle suggère à l'UE de mettre en place une "stratégie du carnet de chèque" pour éviter l'escalade. Par exemple, les 27 pourraient acheter d'avantage de gaz

naturel liquéfié (GNL) ainsi que du matériel de défense américain qui n'est pas produit en Europe, a-t-elle suggéré. Durant sa campagne, Donald Trump a comparé l'Union européenne à une "mini Chine" qui abuse des États-Unis en accumulant, année après année, des excédents commerciaux massifs.

ETATS UNIS

Biden appelle à ne pas «gâcher les relations» des Etats-Unis avec le Mexique et le Canada

Moins de deux mois avant l'arrivée de Donald Trump à la Maison Blanche, Joe Biden a souhaité ce jeudi 28 novembre que le républicain "reconsidère" son projet d'imposer une augmentation de 25% des droits de douane sur les produits issus du Mexique et du Canada. Joe Biden a appelé ce jeudi à ne pas "gâcher les relations" des États-Unis avec le Mexique et le Canada, actuellement tendues à cause des menaces de Donald Trump d'imposer une augmentation de 25% des droits de douane sur les produits en provenance de ces deux pays. "Je pense que c'est contre-productif", a estimé le président américain sortant, depuis une caserne de pompiers de l'île huppée de Nantucket, sur la côte nord-est du pays. Ces pays voisins sont des "alliés", a-t-il rappelé, et "la dernière chose à faire est de commencer à gâcher ces relations." Le démocrate, répondant aux questions de la presse, a souhaité que le milliardaire républicain "reconsidère" ce projet lorsqu'il prendra ses fonctions à la Maison Blanche fin janvier. Donald Trump a marqué les esprits ce lundi en confirmant sa volonté d'augmenter fortement les droits de douane sur les produits venant du Mexique et du Canada. Ce ciblage de deux pays voisins, avec qui il a lui-même signé un accord de libre-échange pendant son précédent mandat, fait craindre une vaste guerre commerciale capable de nuire à la croissance mondiale. Car pendant sa campagne, le tribun a fait des droits de douane la colonne vertébrale de sa politique économique, en promettant de cibler tous les produits étrangers entrant aux États-Unis.

FRANCE

L'inflation quasiment stable en novembre, à 1,3% sur un an, selon l'Insee

Les prix à la consommation ont augmenté de 1,3% en France en novembre sur un an, selon une estimation provisoire de l'Insee jeudi, après 1,2% en octobre, une "quasi-stabilité" selon l'Institut. Toujours selon ces estimations provisoires, sur un mois, les prix à la consommation ont légèrement baissé de 0,1% en novembre, contre une hausse de 0,3% le mois précédent. Sur un an, l'Insee explique que l'augmentation des prix à la consommation serait due à un "ralentissement des prix de l'alimentation compensé par une accélération des prix des services",

et une baisse moins marquée des prix de l'énergie". En novembre la baisse des prix s'expliquerait par la diminution des prix des services, notamment des transports, précise l'Insee. Les prix de l'alimentation et des produits manufacturés seraient en revanche stables par rapport à octobre, mais "ceux de l'énergie et du tabac seraient en légère hausse en novembre", peut-on encore lire. L'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH), qui permet les comparaisons entre pays européens, augmente pour sa part de 1,7% en novembre, après 1,6% en octobre sur un an. Et diminuerait de 0,1% en novem-

bre après 0,3% en octobre. Jeudi le gouverneur de la Banque de France, François Villeroy de Galhau, a estimé que "toutes les raisons" étaient "réunies" pour une "réduction" des taux d'intérêt lors de la prochaine réunion des gouverneurs de la Banque centrale européenne (BCE) le 12 décembre. L'inflation en France est à présent nettement en dessous de la cible de 2% l'an privilégiée par l'institution. La BCE a assoupli sa politique monétaire récemment, avec trois baisses de taux d'intérêt depuis juin. La plupart des économistes prévoient que la BCE

accèlèrera de nouvelles baisses lors de ses prochaines réunions, jusqu'à ramener le taux de la facilité de dépôt à 2%. Une fois revenue à ce niveau, la politique monétaire de la zone euro serait considérée comme neutre, c'est-à-dire qu'elle ne freinerait ni ne stimulerait l'activité économique. La BCE est particulièrement attentive à l'évolution de l'inflation pour décider d'assouplir ou non sa politique monétaire, et peut choisir de favoriser l'activité en diminuant ses taux, ou au contraire risquer de la ralentir en les augmentant, lorsque l'inflation s'envole.

Pourquoi Volkswagen remet en cause sa nouvelle méthode de vente de voitures

D'abord plébiscité par une frange des constructeurs automobiles, le système de contrat d'agent est de plus en plus remis en question. Un système surtout gagnant pour le constructeur, et un peu moins pour les concessionnaires et clients.

A la sortie du Covid, de nombreux constructeurs ont cru bon de modifier tout leur schéma de vente de véhicules neufs pour suivre la concurrence. Entre autre Tesla, qui a toujours pratiqué le format d'agent : le vendeur Tesla n'est plus libre de rien, les prix sont fixes et dictés par la maison mère, le vendeur n'étant plus qu'un relai qui prend ses commissions sur les ventes de voitures neuves. Avantage pour la marque : une maîtrise totale des finances et des prix clients ainsi qu'un contrôle sur la valeur résiduelle des véhicules puisque les tarifs sont fixes et communs à tout un pays. Mais le client, lui, perd évidemment sa petite négociation avec le commercial qui, lui, perd aussi au passage cette possibilité pour vendre plus facilement lors des périodes difficiles. Un contrat d'agent que de nombreux groupes ont tenté de mettre en place mais certains se heurtent à la réalité du terrain : Stellantis, mais aussi Volkswagen qui pourrait finalement faire marche arrière face aux difficultés imposées par la conversion du réseau au format d'agence.

Retour des négociations sur les électriques ?

Volkswagen annonce qu'il va analyser ses besoins et probablement faire marche arrière en revenant à la vente déléguée aux distributeurs : "Nous examinerons avec nos organisations de vente en gros et au détail si le retour à un modèle de vente indirecte pourrait constituer une alternative avantageuse pour certains marchés à court et moyen terme", explique le directeur des ventes d'Audi. Seul Cupra gardera le modèle d'agence. Les autres pourraient revenir à un format plus classique pour les véhicules électriques, voire garder le contrat d'agent en parallèle de ventes plus classiques dans une même concession. La cause de ce revirement ? Le ralentissement du marché de l'électrique, bien sûr, qui pousse probablement les marques à redonner de la liberté à leur réseau pour qu'ils puissent remiser les véhicules et en immatriculer plus que si les prix restaient figés.

Chez Stellantis, la situation est quelque peu semblable puisque le groupe n'a cessé de repousser l'entrée en vigueur de son nouveau système de vente. La complexité de convertir tout le réseau informatique interne pour cette distribution et le besoin de repenser une partie de la logistique donnent visiblement des maux de tête aux dirigeants qui jouent pour l'instant la montre. En Belgique, un des rares marchés où Stellantis avait su mettre en place ce système, les ventes avaient été divisées par deux. En attendant, le maintien en France du format actuel est une bonne nouvelle pour les clients qui peuvent continuer de négocier leurs prix avec les vendeurs en concession.

HYUNDAI INSTER

La sobriété électrique peut-elle devenir la Voiture de l'année 2025 ?

Le petit Hyundai Inster est dans la liste finale pour l'élection de la Voiture de l'année 2025. Le crossover électrique, ultra compact, a ses chances. Mais arrivera-t-il à convaincre, s'agissant d'une Hyundai, face à des marques européennes ?

Hyundai n'a jamais remporté le titre de la Voiture de l'année européenne, mais l'éloge de la sobriété faite par l'Inster peut-il permettre au coréen de réaliser sa première, en début d'année prochaine ? Possible. En tout cas, l'Inster a au moins des chances d'être sur le podium, ce qui constituerait cette fois une seconde dans l'histoire de Hyundai au COTY (Car of the year), après la Ioniq 5 (troisième, en 2022). Si l'Inster a ses chances, c'est peut-être parce qu'il propose quelque chose que beaucoup de modèles électriques actuels n'ont pas : une habitabilité satisfaisante dans un format ultra compact et avec un prix contenu. Il démarre en effet à seulement 25 000 €.

La légèreté de l'engin - eu égard à sa motorisation - est presque une preuve d'exotisme dans un monde où l'on considère qu'une électrique de moins de deux tonnes est une forme de légèreté. La sobriété a d'autant plus de bonnes choses qu'elle permet à Hyundai de proposer une voiture électrique à un public pour qui l'achat était inconcevable, à moins de faire d'immenses sacrifices sur le comportement, l'espace à bord ou les équipements. En clair, une Dacia Spring, une Leapmotor T03 et rien d'autre.

Très bien pensée

Avec ses 3,83 mètres de long, l'Inster pourrait faire passer la nouvelle R5 pour une "géante". Mais son secret réside dans ses proportions avec de minuscules porte-à-faux qui lui permettent d'afficher un empattement 4 cm supérieur à celui de la Renault 5. Et à bord, les astuces sont nombreuses pour optimiser la modularité. Banquette arrière coulissante, belle garde au toit, siège avant totalement rabattable pour embarquer des objets longs. Même le siège conducteur peut entièrement se rabattre ! En plus de proposer un look amusant et un intérieur qui n'a rien de triste, l'Inster a donc de sérieux atouts pratiques.

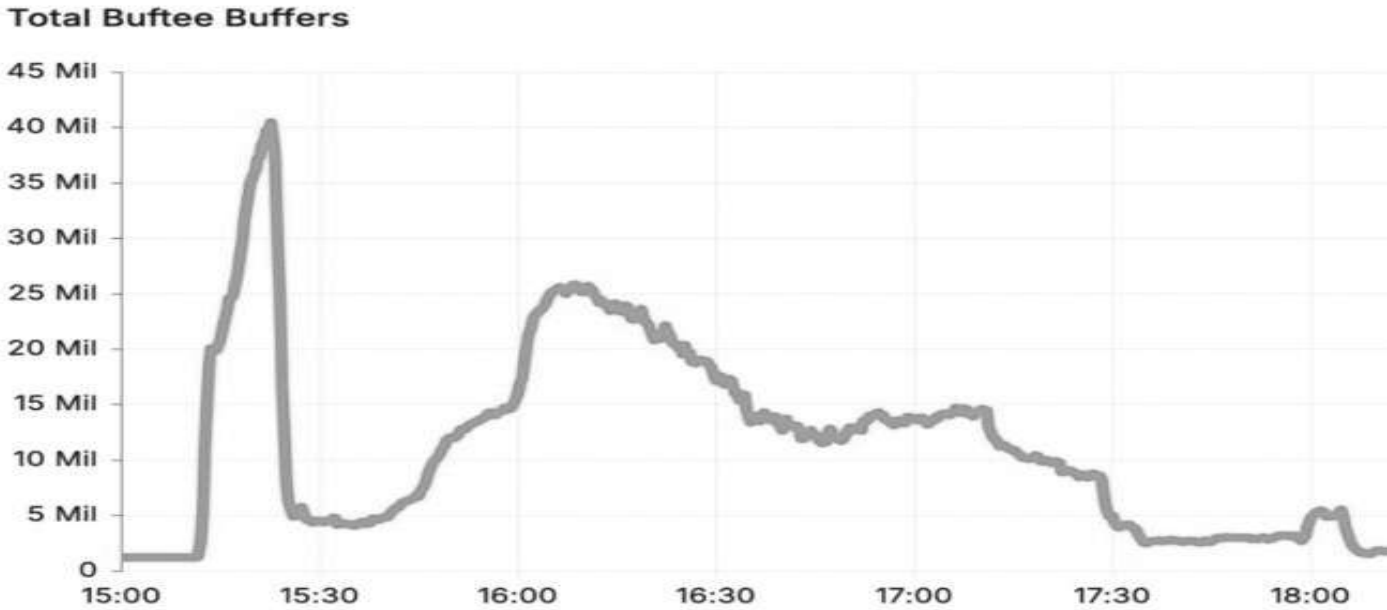
Auquel il ajoute des performances tout à fait honorables avec à peine plus de 11 secondes pour le 0 à 100 km/h, qui lui permettent justement d'envisager un peu plus que le simple cas d'usage strictement urbain. Et avec seulement 1380 kg sur la balance, l'Inster se rapprocherait presque du poids de certaines citadines du segment B hybrides. Seule l'autonomie évidemment assez réduite à haute vitesse (voie rapide) lui fera défaut, mais ce n'est pas son terrain de prédilection. Pour le reste, Hyundai propose quelque chose qui, on le sent, a été imaginé et conçu avec le sens de la réflexion sur ce qu'attend le grand public. Suffisant pour en tirer la victoire au "Car of the Year" 2025 ?



A CAUSE D'UN BUG

Cloudflare perd des montagnes de logs clients

Suite à une erreur de configuration, une panne affectant la plupart des utilisateurs de Cloudflare a entraîné la perte de plus de la moitié des logs habituellement envoyés aux clients.



Un billet de blog publié par Cloudflare révèle qu'un bug logiciel a entraîné la perte d'environ 55 % des logs qui auraient été envoyés aux clients sur une période de 3h30 ce 14 novembre. La société explique que chaque partie de son réseau mondial de services génère des journaux d'événements contenant des métadonnées détaillées sur ses activités. Par exemple, chaque demande adressée au réseau de diffusion de contenu (CDN) du fournisseur crée un journal. Ce dernier met ces logs à la disposition de ses clients, qui peuvent les utiliser de différentes manières, notamment pour la conformité, l'observabilité et la comptabilité. L'entreprise a déclaré qu'au cours d'une journée normale, elle envoie environ 4,5 trillions de logs à ses clients. Le problème est apparu à la suite d'une modification apportée à un système appelé Logpush, qui collecte les journaux individuels du réseau de serveurs de Cloudflare en lots et les envoie aux clients. Bien que ces derniers puissent recevoir leurs logs directement de chaque serveur, la plupart d'entre eux choisissent de ne pas le faire. « Par analogie, imaginez que le service postal sonne à votre porte une fois pour

chaque lettre au lieu d'une fois pour chaque paquet de lettres », explique Cloudflare dans son billet. « Avec des milliers ou des millions de lettres par seconde, le nombre de transactions distinctes que cela impliquerait devient prohibitif. Lorsque l'entreprise a ajouté la prise en charge d'un autre ensemble de données dans Logpush, elle a également dû ajouter une autre configuration à un composant appelé Logfwdr pour indiquer au système quels journaux de clients devaient être transmis au nouveau flux. Un bogue dans le système a envoyé une configuration vide à Logfwdr, lui indiquant qu'aucun client n'avait de logs à transférer. Selon l'entreprise, ce problème a été rapidement repéré et la modification a été annulée en moins de cinq minutes.

Une erreur de configuration de seulement 5 minutes

Cependant, ce qui avait été conçu comme un dispositif de sécurité pour faire face à ce type de problème s'est retourné contre eux. Lorsque la configuration Logfwdr n'était pas disponible, le dispositif de sécurité envoyait des journaux à tous les clients. Dans ce cas, ce problème de cinq

minutes a provoqué un pic massif du nombre de logs à envoyer, surchargeant le système de mise en mémoire tampon, Buftee, et le rendant inopérant. Buftee fournit des tampons pour chaque tâche Logpush de sorte que l'échec du traitement de la tâche d'un client n'affecte pas la progression des autres. Il contenait des mesures de protection pour éviter cette avalanche, mais elles n'avaient pas été configurées, a déclaré Cloudflare. « Une erreur de configuration temporaire de seulement cinq minutes a créé une surcharge massive qui nous a pris plusieurs heures pour la réparer et nous en remettre », peut-on lire sur le blog. « Parce que nos backstops n'étaient pas correctement configurés, les systèmes sous-jacents ont été tellement surchargés que nous ne pouvions pas interagir avec eux normalement. Une réinitialisation et un redémarrage complets ont été nécessaires ». Pour éviter que ces problèmes ne se reproduisent, « nous créons des alertes pour nous assurer qu'il sera impossible de manquer ces erreurs de configuration particulières, et nous nous attaquons également au bogue spécifique et aux tests associés qui ont déclenché cet incident. »

La Russie arrête Matveev, l'un de ses hackers les plus recherchés

L'un des pirates les plus fameux du monde vient d'être appréhendé par les autorités russes. Il s'agit du hacker Mikhail Pavlovich Matveev. Quand le public entend parler de hackers russes, il s'agit en général de groupes considérés comme affiliés au gouvernement local, ciblant des entités étrangères pour le compte de leur pays. Mais il y a aussi des cybercriminels plus classiques, qui s'enrichissent simplement avec leurs activités, et qui sont donc considérés par Moscou comme des personnes à interpeler. Et c'est sûrement ce qui vient d'arriver avec une figure importante de ce milieu.

« Wazawaka » arrêté à Kaliningrad

Selon l'agence RIA Novosti, un « programmeur accusé d'avoir créé un programme malveillant » âgé de 32 ans a été arrêté par les autorités de Kaliningrad, cette exclave russe coincée entre la Pologne et la Lituanie. Selon une source de la même agence, il s'agirait du fameux Mikhail Pavlovich Matveev, aussi connu sous le surnom de Wazawaka. Il est accusé de développer des ransomwares, ces logiciels qui cryptent les données d'une victime, qui ne peut ensuite y avoir à nouveau accès qu'après versement d'une rançon. Il est aussi inculpé pour ses liens présumés avec des groupes spécialisés dans ce genre de cyberattaques.

Un homme aussi recherché aux États-Unis

Il faut dire que Mikhail Pavlovich Matveev est soupçonné d'avoir travaillé avec des groupes tels que Hive, Babuk ou bien même LockBit. Il était d'ailleurs aussi recherché du côté des États-Unis pour sa participation depuis 2020 à différentes attaques contre des agences de sécurité nationale ou bien des établissements de santé.

Le département d'État des États-Unis avait ainsi en mai 2023 promis une récompense de 10 millions de dollars pour toute personne pouvant fournir des informations menant à sa capture. À l'époque, Mikhail Pavlovich Matveev avait pris cette annonce avec légèreté, y répondant sur Twitter en postant une photo d'un t-shirt sur lequel était imprimé l'avis de recherche émis par Washington. Il semble que ces temps-là soient révolus.

Brèves

Panasonic ressuscite son fondateur avec l'IA

La société japonaise a eu une démarche originale en s'appuyant sur l'IA générative pour créer un avatar de son fondateur décédé depuis 1989. « Nous pensons qu'il est important que nos employés comprennent correctement la philosophie de management de notre fondateur, Kōnosuke Matsushita, sur laquelle repose notre politique de management, et qu'ils la transmettent à travers les âges », a déclaré la firme nipponne dans un communiqué. L'IA a été entraînée à partir de 3 000 enregistrements de Matsushita, ainsi que de ses écrits, conférences et entretiens numérisés par l'institut Peace and Happiness through Prosperity (PHP) de Panasonic. Avec l'aide de l'institut de recherche Matsuo, la société a développé un

avatar IA qui imite le style de pensée et d'expression de Kōnosuke Matsushita. Ce dernier est considéré au Japon comme « le dieu du management ».

Health Data Hub : la CEDH saisie

La semaine dernière le Conseil d'Etat a débouté la plainte de fournisseurs de cloud et d'association sur l'hébergement du Health Data Hub sur Azure de Microsoft dans le cadre du projet européen EMC2. La juridiction avait estimé que la pseudonymisation des données et la certification HDS de Microsoft étaient des garanties suffisantes. Les plaignants ont décidé, selon nos confrères de Next de poursuivre leur combat en saisissant la CEDH (cour européenne des droits de l'homme).

Meta planche sur un câble sous-marin à 10 Md\$

Selon des sources citées par Techcrunch, la maison-mère de Facebook et WhatsApp prévoit de construire un câble sous-marin de fibre optique autour du monde. Le projet doit mobiliser 10 Md\$ et déployer 40 000 km de câbles. Pas de consortium cette fois-ci, Meta aurait décidé de partir seul avec une première tranche évaluée à 2 Md\$. La société devrait en dire plus au début de l'année 2025 sur l'itinéraire prévu et les capacités attendues. Selon des experts, le câble pourrait partir des États-Unis (côte est), puis rejoindre l'Afrique du Sud, remonter vers l'Inde, puis l'Australie avant de revenir en Amérique (côte ouest).

Mots fléchés

Passe inaperçue Roi des francs (prénom et nom)		Chance		Usé		Couronnement		Poisson		Fleuve côtier			Fils de Noé
		Abri galant				Épuisée				Appareil de levage			
											Lettres pieuses		
											Poissons		
Plus de nourriture Pas du pays				Arme rudimentaire				Plante des Alpes					
								Dedans					
									Fromage hollandais				
									Enveloppe de tissu				
Adverbe de lieu Prénom masculin				Aléatoire									Amoureu-sement
				Poisson plat	Trembler		Venelles	Riches					
Agacer								Pronom personnel			Rôles	Archives télévi-suelles	
Calme	Aigreur		Bradype			Adjectif numéral				Résineux			
			Culotte							Ancienne Europe			
								Possède		Nombre			
										Magazine français du week-end			
Mélanger Génie femelle dans les contes personns						Nettoierai							
						Indif-férence							
				Embourbés									Note de musique
				Estuaire									
Retapée								Pays européen		Poème lyrique			
Note de musique										Tunique blanche			
		Il n'est pas noble	Surveillance		Élimé				Petit âne				
Pressant							Aurochs		Unique			Engraisa	
Passion													
					Plante crucifère								
Saison				Cri pour attirer l'attention						Pareil			
				Bouleverse						Notre chère planète qu'il ne faut pas détruire			
Gros véhicule	Amérindien				Nonchalant						Prénom féminin		
	Aigre				Vague								
			Gâtée								Oncle américain		
			Petite quantité								Piécette		
Béton							Lentille bâtarde					Tera-seconde	Génisse
Préambules							Scandium						
								Palmier grimpant					
Erbium			Règle pour tracer des droites			Ville de Bourgogne (Le)							

COOPÉRATION

Le ministre du Commerce intérieur dès aujourd’hui à New Delhi

Le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni, entamera dès aujourd'hui, dimanche, une visite en République de l'Inde pour participer à la 29e édition du sommet de la coopération 2024, qui se tiendra dans la capitale, New Delhi, du 2 au 3 décembre, indique le ministère dans un communiqué. Le sommet de la coopération, organisé par la Fédération industrielle indienne (CII) en collaboration avec le Département de la promotion de l'industrie et du commerce intérieur (DPIIT) du ministère du Commerce et de l'Industrie indien, est considéré comme une plateforme d'échanges d'expériences, notamment dans le domaine de la coopération et de l'investissement.

Les Enjeux

Quotidien national de l'économie

Eco

Dimanche 1^{er} décembre 2024 <http://www.lesenjeuxeco.dz>



EDUCATION

Le ministre insiste sur le dialogue et l'action participative

Le ministre de l'Education nationale, Mohamed Seghir Saâdaoui a insisté, samedi à Alger, sur la nécessité d'adopter le dialogue et l'action participative pour améliorer le rendement du secteur et réaliser le développement escompté. Lors d'une rencontre de prise de contact avec des responsables d'organisations syndicales agréées auprès du secteur, le ministre a souligné que "le développement du secteur et la réalisation des objectifs escomptés impliquent d'adopter le dialogue et l'action participative, afin de remédier aux insuffisances, s'il y en a, et de renforcer les points forts". Après avoir souligné que "les portes du ministère sont ouvertes" devant le partenaire social pour contribuer au développement du secteur, il a annoncé "la mise en place d'un programme périodique de contact avec les syndicats pour assurer une coordination continue concernant les questions intéressant le secteur, d'autant que la protection juridique du droit syndical est garantie". Le ministre a saisi l'occasion pour souhaiter "succès et réussite" aux élèves qui s'apprêtent à passer, à partir de mardi prochain, les examens du premier trimestre au titre de l'année scolaire en cours.

PRODUCTION D'AMMONIAC

L'Algérie et l'Égypte dominant le marché africain

Par M. A.

Le secteur de la production d'ammoniac en Afrique est en pleine mutation, porté par un changement de paradigme qui pourrait transformer l'industrie. Selon la plateforme spécialisée « Attaqa.net », les principaux producteurs du continent sont l'Égypte, l'Algérie et le Nigéria, qui représentent environ 90 % de la production d'ammoniac en Afrique. Cette région produit actuellement environ 11 millions de tonnes d'ammoniac par an, ainsi que 7 millions de tonnes d'engrais azotés, et s'impose déjà comme un acteur majeur dans le domaine des fertilisants. Cependant, une tendance nouvelle se dessine, marquée par l'essor de l'ammoniac "vert". Ce dernier fait appel à l'hydrogène vert, produit à partir de sources d'énergie renouvelable, plutôt qu'au gaz naturel, traditionnellement utilisé pour fabriquer l'ammoniac. Cette transition vise à répondre aux défis liés à la volatilité des prix du gaz et à l'impératif de réduire les émissions de carbone. Dans cette dynamique, les projections sont ambitieuses. D'ici 2035, la produc-

tion d'ammoniac en Afrique pourrait atteindre 19 millions de tonnes, dont 7 millions de tonnes d'ammoniac vert, une augmentation spectaculaire par rapport aux 10 000 tonnes actuelles. Cette évolution devrait permettre aux pays africains de réduire leur dépendance aux importations d'ammoniac et d'augmenter leur capacité d'exportation, notamment vers l'Europe, où la demande d'ammoniac en tant que carburant pour la décarbonation est en forte croissance. À plus long terme, d'ici 2050, la production d'ammoniac en Afrique pourrait atteindre 40 millions de tonnes, avec un rôle prépondérant de l'hydrogène vert dans ce processus. Ce scénario optimiste repose sur des investissements massifs, en particulier dans des projets à grande échelle, comme ceux initiés en Égypte, où certaines entreprises se sont déjà engagées à remplacer le gaz par de l'hydrogène pour produire de l'ammoniac. Cette transition vers des méthodes de production plus écologiques présente des défis, notamment en termes de financement, puisque la mise en place des infrastructures nécessaires exige des investissements considérables. Toutefois, l'Afrique dispose d'un potentiel consi-

dérable pour devenir un leader mondial de la production d'ammoniac et de fertilisants, tout en contribuant à la lutte contre le changement climatique. En parallèle, des initiatives sont également lancées dans d'autres pays comme le Maroc, la Namibie et le Kenya, où l'on prévoit également de réduire la dépendance aux importations d'ammoniac en investissant dans des projets de production à partir d'énergies renouvelables. Le Maroc, bien qu'étant un acteur majeur dans l'exportation d'engrais, est actuellement le troisième plus grand importateur d'ammoniac au monde, ce qui témoigne de la dépendance persistante à l'égard des importations pour la fabrication d'engrais. Ainsi, la production d'ammoniac en Afrique se trouve à un tournant crucial, avec un avenir prometteur dicté par l'innovation technologique et la transition énergétique. Si les bonnes conditions sont réunies, l'Afrique pourrait non seulement sécuriser son approvisionnement en ammoniac, mais aussi devenir un acteur incontournable sur le marché mondial des fertilisants et de l'hydrogène vert.

ALGÉRIE-INDE

Le ministre des AE reçoit un appel téléphonique de son homologue indien

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf a reçu, hier, un appel téléphonique du ministre des Affaires étrangères de la République de l'Inde, M. Subrahmanyam Jaishankar, a indiqué un communiqué du ministère. Les deux parties

ont exprimé, à cette occasion, leur "profonde satisfaction quant au succès de la visite d'Etat effectuée par la présidente de la République de l'Inde, Mme Droupadi Murmu, en Algérie en octobre dernier", affirmant que "cette visite a donné une nouvelle impulsion aux relations bilatérales". Dans le même sillage, "les deux

parties sont convenues de suivre les décisions prises par les dirigeants des deux pays, notamment la tenue de la prochaine session de la commission mixte gouvernementale à New Delhi au cours du premier trimestre de l'année prochaine", ajoute la même source. D'autre part, les deux ministres ont

insisté sur "la nécessité d'intensifier les concertations politiques entre les deux pays au vu des défis de la conjoncture internationale actuelle à différents niveaux, réitérant leur engagement à renforcer la coordination bilatérale dans les différentes organisations d'appartenance commune", conclut le communiqué.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Les câbles sous-marins rompus en mer Baltique réparés

Les deux câbles sous-marins de télécommunications sectionnés en mer Baltique mi novembre, dont la rupture est considérée comme un possible acte de sabotage, sont réparés et fonctionnent désormais normalement, ont annoncé vendredi les opérateurs. Le premier, le câble de té-

lécommunications "Arelion" rompu le 17 novembre, relie l'île suédoise de Gotland à la Lituanie, et le deuxième, rompu le 18, le "C-Lion1", rejoint la Finlande à l'Allemagne. Ce dernier est de nouveau opérationnel et "entièrement rétabli", a annoncé l'opérateur de réseau finlandais Cinia dans un

communiqué vendredi. "Les réparations ont commencé rapidement et la panne a été réparée un peu plus vite que prévu", a souligné Ari-Jussi Knaapila, directeur général de Cinia. Le câble entre la Suède et la Lituanie est également réparé et fonctionne normalement, a confirmé un porte-parole

d'Arelion, Martin Sjogren. Ces ruptures de câbles n'ont pas eu d'effet majeur: le trafic internet via l'"Arelion" a été rerouté en recourant à d'autres liaisons internationales et les clients n'ont pas été affectés, avait dit un porte-parole de la filiale lituanienne de l'opérateur suédois Telia dans la fou-

lée de la rupture. "Il faut démonter un grand nombre de câbles pour que cela se fasse ressentir", avait expliqué à l'agence de presse TT le directeur d'Arelion Mattias Fridstrom. Les deux opérateurs avaient néanmoins confirmé que les câbles avaient été endommagés par un impact extérieur.

LE MINISTRE DE L'ÉNERGIE, DES MINES ET DES ENR L'A ANNONCÉ :

«Les recherches minières ont donné de bons résultats »

Le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab a fait savoir, jeudi, que le programme de recherches minières a donné, jusqu'à présent, "de bons résultats" dans plusieurs wilayas, en vue de la création de pôles industriels dans ces régions. Lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée aux questions orales, et présidée par Monder Bouden, vice-président de l'APN, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Kaouter Krikou, M. Arkab a précisé que "plusieurs recherches sont en cours dans le cadre du programme national d'exploration minière couvrant 23 wilayas", annonçant la finalisation "de nombreuses études aux résultats positifs".

Ces recherches ont également permis de découvrir des substances minérales imprévisibles, a-t-il ajouté, soulignant que les différentes opérations achevées et celles en cours, permettront de mettre à jour la carte minière et d'établir des pôles intégrant diverses industries de transformation associées. Répondant à une question d'une députée sur le programme de recherche minière à Sétif, M. Arkab a précisé qu'il prévoit plusieurs opérations dans cette wilaya et les wilayas voisines, notamment l'exploration polymétallique dans les zones de Hadra et Kaf Al-Afsa (Sétif), ainsi que la prospection du plomb, du zinc et du cuivre dans les régions d'Azouar et Beni Segoual (wilayas de Sétif et de Jijel) et la recherche de plomb et de zinc dans les secteurs

de Boutaleb et les montagnes de Hodna (wilayas de Sétif, Bordj Bou Arreridj et Batna). Le secteur s'emploie à parachever les procédures d'autorisation au profit de l'Entreprise nationale des produits miniers non-ferreux et des substances utiles (ENOF), pour la réalisation d'une unité de production du concentré de zinc destiné à l'industrie métallurgique à Hammam Guergour (Bougaa-Sétif). Ce projet vient s'ajouter à la Mine de fer de Djbel Anini, actuellement exploitée par la société "SOMIFER", selon le ministre, évoquant la possibilité de l'extension de la mine à travers des opérations d'exploration dans les zones avoisinantes. Globalement, la situation des gisements miniers à Sétif fait état de l'existence de 97 permis d'exploitation de carrières

et de mines, ainsi que de cinq permis d'exploration, ajoute le ministre. En réponse à une question d'un autre député, M. Arkab a affirmé que l'ENOF tend à exploiter le gisement de Boukhdema sis à Hammam Guergour (Bougaa- Sétif), dont les travaux d'exploration ont été achevés en février 2023, avec l'obtention de résultats encourageants quant à l'existence de réserves géologiques considérables du minerai de zinc". Et d'ajouter que l'ENOF a réalisé une étude de faisabilité technique et économique, pour déterminer les meilleures méthodes pour le traitement du minerai de zinc et constituer le dossier légal pour l'obtention du permis d'exploitation minière, "ce dernier étant en cours d'élaboration", a-t-il précisé.